

5/2024 FR

GYMNASIUM HELVETICUM



VEREIN SCHWEIZERISCHER GYMNASIALLEHRERINNEN UND GYMNASIALLEHRER
SOCIETE SUISSE DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
SOCIETA SVIZZERA DEGLI INSEGNANTI DELLE SCUOLE SECONDARIE

V
SS G
PES
ISS

BCH-FPS SUCHT

engagierte Kolleg:innen

Für die Erweiterung seines Zentralvorstandes sucht der Dachverband BCH-FPS Personen,
die sich für die Berufsbildung einsetzen möchten.

Willkommen sind Lehrerinnen und Lehrer an Berufsfachschulen sowie weitere Personen,
denen die Berufsbildung am Herzen liegt. Die Tätigkeit ermöglicht mannigfaltige Einblicke in
verschiedene Bereiche des Bildungswesens und vermittelt auch wertvolle Kontakte.

Co-Präsident Bruno Juhasz erteilt gerne Auskunft.

bjuhasz@bch-fps.ch

Berufsbildung Schweiz
Formation professionnelle suisse
Formazione professionale svizzera
Furmaziun professiunala svizra

**BCH
FPS.**

**PH LUZERN
PÄDAGOGISCHE
HOCHSCHULE**

*Mit neuen
Führungsinhalten.
Jetzt anmelden!*

MAS Schulmanagement

**Leadership und Management in der Bildung -
stärken Sie Ihre Kompetenzen für die erfolgreiche
Leitung Ihrer Schule**

www.phlu.ch



GYMNASIUM HELVETICUM

FMS-ECG HELVETICA

Editorial	Editorial Berufsauftrag einer Lehrperson am Gymnasium oder der FMS Mandat professionnel d'un-e enseignant-e de gymnase ou d'ECG Il mandato professionale di un insegnante di liceo o di scuola specializzata Sarah Rittiner, Andreas Schreier	4
Sujet spécial	Un réseau d'échanges de connaissances et d'expériences pour le degré secondaire II André Dinter	6
	eAssessments dans l'enseignement Sonja Rüegg, Yvan Léger, Filizia Gasnakis	7
	eAssessment – Position du Comité Central de la SSPES	9
	Examens de maturité numériques et IA dans les écoles du degré secondaire II de Bâle-Ville Anja Renold, Elisabeth Simon, Eugen Krieger	10
	L'EDD est plus qu'une tendance en matière de politique éducative Stefan Reusser	12
	Trois lettres magiques – EDD Heiner Aebischer	14
	Attractivité des cantons: conditions d'embauche et de travail en 2023 Lucius Hartmann	16
	La pénurie d'enseignant-e-s s'aggrave Lucius Hartmann	17
Nos partenaires	ZEM CES	18
VSG – SSPES – SSISS	Révision du Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement: position de la SSPES	20
	La SSPES s'intéresse et vous intéresse	21
	Formation continue disciplinaire orientée sur les besoins Lucius Hartmann	22
Associations	Sociétés de branche et associations cantonales	23
Magazine	Politique et éducation: brèves Andreas Pfister	25
Nos partenaires	movetia	28

Couverture

«Se pencher sur le passé pour préparer l'avenir»
Semaine d'études du Freies Gymnasium Bern
dans le sud de l'Italie
Crédit photo ©Gisela Meyer, September 2024.

Das Gymnasium Helveticum
ist online zugänglich unter:



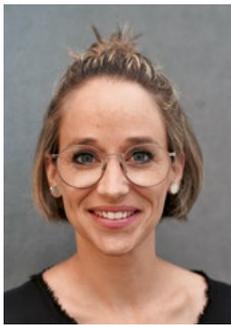
[vsg-sspes.ch/publikationen/
gymnasium-helveticum](https://vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum)

Le magazine Gymnasium Helveticum
est en ligne:



[vsg-sspes.ch/fr/publikationen/
gymnasium-helveticum](https://vsg-sspes.ch/fr/publikationen/gymnasium-helveticum)

Berufsauftrag einer Lehrperson am Gymnasium oder der FMS



Sarah Rittiner

est membre du comité central de la SSPES et enseigne la biologie à la Oberwalliser Mittelschule St. Ursula à Brigue.



Andreas Schreier

est membre du comité central de la SSPES. Il enseigne la musique à la Pädagogische Maturitätsschule Kreuzlingen et à la Haute école Pédagogique du Canton de Thurgovie.

Liebe Leserinnen und Leser

Wer eine Arbeitsstelle antritt, erhält in der Regel ein Pflichtenheft, in dem die Haupt- und Nebenaufgaben sowie die benötigten Qualifikationen klar definiert sind. Doch wie gestaltet sich das bei einer Lehrperson der Sekundarstufe II Allgemeinbildung?

Die notwendigen Qualifikationen sind durch das jeweilige Anerkennungsreglement festgelegt, was in der Regel nicht zur Debatte steht. Doch wie genau sind die Haupt- und Nebenaufgaben definiert?

Diese sind im Berufsauftrag, früher Amtsauftrag genannt, mehr oder weniger detailliert festgelegt. Es liegt nahe anzunehmen, dass Lehrpersonen des gleichen Schultyps, der zudem durch gesamtschweizerische Reglemente und Rahmenlehrpläne geregelt ist, unabhängig von ihrem Anstellungsort dieselben Aufgaben verrichten müssen. Dies trifft in gewisser Weise auch zu, insbesondere in Bezug auf die Hauptaufgabe, eine Klasse zur Matura oder zum Diplom zu führen.

Anders verhält es sich jedoch bei den Nebenaufgaben. Hier treten die unterschiedlichen Strukturen der Kantone zutage, und auch die Anforderungen der verschiedenen Fächer variieren.

Es gibt Aufgaben, die zweifellos überall und von allen Lehrpersonen erfüllt werden müssen, wie etwa die Teilnahme an Fachschaftssitzungen und Konventen. Unterschiede gibt es jedoch bei den Abschlussprüfungen. Da für die Matura im Fächerkanon von dreizehn Fächern nur mindestens fünf Fächer und die Maturitätsarbeit geprüft werden, entfällt diese Aufgabe für alle anderen Fächer. Noch unterschiedlicher gestaltet es sich bei allfälligen Aufnahmeprüfungen. Diese werden üblicherweise nur in Deutsch (die Romandie kennt keine Aufnahmeprüfungen) und Mathematik durchgeführt, während sie für die anderen Fächer nicht anfallen. Diese Regelung führt direkt zu den unterschiedlichen kantonalen Strukturen, da es viele Kantone gibt, die gar keine Aufnahmeprüfung kennen, und diese Aufgabe daher auch nicht in ihrem Berufsauftrag auftaucht.

Eine Schule in einem Kanton, der nur eine einzige Mittelschule mit rund 300 Schülerinnen und Schülern betreibt, hat andere Anforderungen als eine Schule in

einem Kanton mit mehreren Mittelschulen und über 2000 Schülerinnen und Schülern. Im ersten Fall fungiert die Schule als kantonales Kompetenzzentrum für die Mittelschulen, sodass alle Aufgaben, welche der Betrieb einer Schule erfordert, hier anfallen. In diesem Fall trägt die einzelne Lehrperson mehr Verantwortung für die schulischen Gesamtaufgaben als im zweiten Fall, wo die Aufgaben aufgrund der Grösse der Schule auf mehr Schultern verteilt werden können und die anfallenden Arbeiten möglicherweise sogar von einer zentralen Stelle übernommen werden.

So vielfältig wie die Schulen organisiert sind, so unterschiedlich ist auch die Liste der Nebenaufgaben. Dies ist durchaus positiv, da dadurch regionale Besonderheiten berücksichtigt werden können. Aus Sicht des VSG ist es jedoch entscheidend, dass die Aufgaben gerecht verteilt und entschädigt werden, und dass ein Teil der für die Schule erbrachten Leistungen nicht über die erteilten Lektionen, sondern unabhängig vom Unterrichtspensum über ein eigenes Budget finanziert wird. Der VSG wird daher in den kommenden Monaten einen Vorschlag ausarbeiten, an dem sich die Kantone und die Schulen künftig orientieren können. Damit soll nicht nur die hohe Belastung der Lehrpersonen reduziert, sondern auch zeitlicher Freiraum für die individuelle Weiterentwicklung und die Arbeit an den Reformprojekten gewonnen werden.

Das vorliegende GH informiert Sie auch über Beispiele von digitalem Unterrichten und Prüfen und der Umsetzung von BNE, zudem über Weiterbildungsangebote und -bedingungen, über die Attraktivität der Kantone als Arbeitgeber und über die Lehrdiplome.

Mandat professionnel d'un·e enseignant·e de gymnase ou d'ECG

Chère lectrice, cher lecteur,

Les nouveaux·elles employé·e·s reçoivent en général un cahier des charges définissant clairement leurs tâches principales et secondaires ainsi que les qualifications requises. A quoi ce document ressemble-t-il pour un·e enseignant·e du degré secondaire II formation générale?

Les qualifications requises sont définies par le règlement de reconnaissance en vigueur et ne font en général pas débat.

Mais qu'en est-il d'une définition claire des tâches principales et secondaires? Celles-ci sont énumérées de manière plus ou moins détaillée dans le mandat professionnel. On peut donc raisonnablement supposer que les enseignant·e·s du même type d'école – régi par des règlements et des plans d'études cadres nationaux – doivent accomplir les mêmes tâches, indépendamment de l'endroit où ils·elles travaillent. Ceci est en partie le cas,

notamment en ce qui concerne la tâche principale, à savoir mener une classe jusqu'à la maturité ou le diplôme final.

En matière de tâches secondaires, la situation est différente: les structures varient de canton à canton, à l'instar des exigences pour les diverses disciplines. Certaines tâches doivent évidemment être accomplies par tou·te·s les enseignant·e·s, comme la participation à des réunions de groupe de discipline et des conférences

des professeur·e·s. Des différences peuvent cependant être constatées pour les examens finaux. Lors de la maturité, seules cinq disciplines sur les 13 pouvant être enseignées et le travail de maturité font l'objet d'un examen – une tâche qui ne concerne donc pas les autres enseignant·e·s. L'organisation des examens d'admission révèle des différences encore plus importantes: seuls l'allemand (la Suisse romande ne connaît pas ce système) et les mathématiques font l'objet d'un tel examen. Cette réglementation se reflète dans les différentes structures cantonales: de nombreux cantons ne connaissant pas les examens d'admission, cette tâche ne figure pas dans le mandat professionnel de leurs enseignant·e·s.

Une école située dans un canton qui ne dispose que d'un seul établissement du secondaire II avec quelque 300 élèves présente d'autres conditions qu'une école située dans un canton comptant plusieurs établis-

sements et plus de 2000 élèves. Dans le premier cas, l'école fait office de centre de compétences pour les établissements du degré secondaire II et toutes les tâches nécessaires au fonctionnement d'une école doivent donc y être accomplies. Chaque enseignant·e assume alors davantage de responsabilité pour l'ensemble des tâches scolaires que dans le second cas où, du fait de la taille de l'établissement, les tâches peuvent être réparties entre un plus grand nombre de personnes et où les travaux à effectuer peuvent éventuellement même être pris en charge par une instance centralisée.

Toutes les écoles sont organisées différemment et les listes de tâches secondaires présentent tout autant de variations, ce qui s'avère positif car les spécificités régionales peuvent ainsi être prises en considération. La SSPEs estime cependant qu'il est essentiel que ces tâches soient équitablement réparties et rémunérées, et qu'une partie

du travail fourni pour l'école ne soit pas financée à travers les leçons enseignées mais par un budget distinct, indépendamment du taux d'activité professionnelle. Ces prochains mois, la SSPEs élaborera donc une proposition de réglementation sur laquelle pourront s'orienter les cantons et les écoles. Il ne s'agit pas uniquement d'alléger la charge de travail élevée des enseignant·e·s mais aussi de libérer du temps pour leur développement professionnel individuel et pour le travail lié à des projets de réforme.

Dans cette édition du GH, vous découvrirez également des exemples d'enseignement et d'évaluations numériques, ainsi que des mises en pratique de l'EDD. Sans oublier de précieuses informations sur les offres et les conditions de formation continue, l'attractivité des cantons en tant qu'employeurs et les diplômes d'enseignement.

Il mandato professionale di un insegnante di liceo o di scuola specializzata

Care lettrici, Cari lettori,

Ogni persona che è appena stata assunta riceve di solito un capitolato d'onori in cui sono chiaramente definiti i compiti principali e secondari e le qualifiche richieste. Ma che cosa verrà richiesto ad un insegnante del secondario II, a livello liceale o di scuola specializzata?

Le qualifiche richieste sono definite dai rispettivi regolamenti di riconoscimento in vigore e di solito esse non sono oggetto di discussione. Ma come vengono definiti esattamente i compiti principali e secondari? Questi sono definiti in modo più o meno dettagliato nel mandato professionale, precedentemente noto come mandato ufficiale. È ragionevole supporre che gli insegnanti dello stesso tipo di scuola, anch'essa regolata da normative nazionali e programmi quadro, debbano svolgere gli stessi compiti indipendentemente dal luogo in cui sono impiegati. Questo è vero in una certa misura, soprattutto per quanto riguarda il compito principale di accompagnare una classe fino all'ottenimento della maturità o del diploma.

La situazione è invece diversa per i compiti secondari, dove emergono le differenze fra i cantoni, così come avviene per le esigenze delle diverse materie. Ci sono compiti che indubbiamente devono essere svolti ovunque e da tutti gli insegnanti, come la partecipazione alle riunioni dei

gruppi disciplinari o del collegio dei docenti. Tuttavia, ci sono nette differenze a livello degli esami finali. Agli esami di maturità, sulle tredici materie insegnate, vengono esaminate solo cinque materie e il lavoro di maturità – l'organizzazione degli esami è un compito che non concerne quindi i docenti di tutte le altre materie. L'organizzazione degli eventuali esami di ammissione rivela delle differenze ancora più importanti: vengono esaminati unicamente il tedesco (nella Svizzera francese non ci sono esami di ammissione) e la matematica. Questa normativa si ripercuote direttamente sulle diverse strutture cantonali, in quanto molti cantoni non richiedono affatto gli esami di ammissione e quindi questo compito non compare nel mandato professionale dei loro docenti.

Una scuola situata in un cantone che gestisce una sola sede del secondario II con circa 300 alunni ha requisiti diversi rispetto ad una scuola situata in un cantone che comprende più sedi e oltre 2.000 alunni. Nel primo caso, la scuola funge da centro di competenza cantonale per le scuole del secondario II, il che significa che tutti i compiti necessari alla gestione di una scuola di questo tipo dovranno essere svolti in questa sede. Nel primo caso, il singolo insegnante è dunque maggiormente responsabile dell'insieme dei compiti necessari alla gestione della scuola rispetto al secondo

caso, in cui, viste le dimensioni della sede, i compiti possono essere assunti da più persone o il lavoro necessario può persino essere effettuato da un ufficio centralizzato.

Tutte le sedi scolastiche sono organizzate in modo diverso e l'elenco dei compiti secondari varia a seconda di questa diversità, il che può certamente essere considerato un punto positivo, perché ciò significa che si può tener conto delle caratteristiche regionali. Dal punto di vista della SSISS, tuttavia, è fondamentale che i compiti siano distribuiti e remunerati in modo equo e che una parte dei servizi forniti alla scuola non sia finanziata attraverso il numero di lezioni impartite, ma attraverso un budget separato, indipendente dal carico di lavoro legato all'insegnamento. Nei prossimi mesi, la SSISS elaborerà quindi una proposta di regolamento, a cui potranno ispirarsi i cantoni e le sedi scolastiche. Non si tratta unicamente di ridurre l'elevato carico di lavoro degli insegnanti, ma anche di liberare del tempo per il loro sviluppo individuale e per il lavoro inerente ai progetti di riforma.

In questa edizione del GH troverete anche degli esempi di sequenze d'insegnamento, di test digitali e di messa in pratica dell'ESS, nonché delle preziose informazioni sui programmi e sulle condizioni di formazione continua, sull'attrattiva dei cantoni come datori di lavoro e sui diplomi d'insegnamento.

Un réseau d'échanges de connaissances et d'expériences pour le degré secondaire II

Le Digital Learning Hub Sec. II



Dr André Dinter

est Directeur fondateur du Digital Learning Hub Sec. II. Il enseigne la chimie à l'école cantonale de maturité pour adultes (KME) à Zurich.

Le Digital Learning Hub Sec. II du canton de Zurich met en relation les enseignant·e·s des écoles du degré secondaire II et des écoles professionnelles, et facilite les échanges de connaissances et d'expériences en matière de transformation digitale dans l'enseignement. La plupart des offres sont également accessibles aux personnes intéressées dans d'autres cantons.

Après une phase pilote dans le cadre du programme «Transformation digitale dans les écoles cantonales du degré secondaire II», le Digital Learning Hub Sec. II (DLH) a commencé ses activités régulières en janvier 2023. Plusieurs décisions du Grand conseil zurichois, la dernière en 2022, sont à la base de ce projet. En collaboration avec les écoles et un large réseau d'enseignant·e·s, le DLH facilite un apprentissage moderne dans un environnement digital. Il encourage des formes d'enseignement et d'apprentissage innovantes, organise des échanges et un réseautage entre les établissements scolaires, partage des idées, rassemble des ressources pour l'enseignement, coordonne des projets de développement scolaire pédagogiques et didactiques pour l'ensemble des écoles, et propose une offre de formation continue. L'équipe du DLH est composée d'enseignant·e·s qui travaillent à temps partiel dans une école du degré secondaire II.

Promotion de projets d'enseignement innovants

Chaque année, pendant le semestre d'automne, le fonds d'innovation du DLH lance une campagne: les enseignant·e·s des écoles du degré secondaire II et des écoles professionnelles zurichois ont ainsi la possibilité de solliciter des soutiens et des décharges pour des projets d'enseignement innovants, basés sur la technologie numérique. Un jury externe examine les demandes. Les projets sélectionnés sont publiés sur le site Internet du DLH et sont également accessibles aux personnes intéressées dans d'autres cantons.

Ils sont issus de divers domaines disciplinaires, par exemple «Appels vidéo dans l'enseignement des langues étrangères» (Kantonsschule Uetikon am See), «Journalisme d'information et digitalisation dans l'enseignement de l'allemand L1» (Kantonsschule Zürcher Oberland) ou «Modèles 3D avec photogrammétrie en Arts» (Kantonsschulen Büelrain et Hohe Promenade). Plus de cent projets sélectionnés ont déjà été publiés.

Offres dédiées à l'utilisation de l'IA générative dans l'enseignement

Le DLH suit de près les développements dans le domaine de l'IA pertinents pour l'enseignement. Le site Internet (v. la rubrique dédiée à l'IA générative) présente des guides, une boîte à outils IA pour l'enseignement, des suggestions de prompts (messages-guides), des réponses aux questions les plus fréquentes et bien plus. Les potentiels mais également les risques de l'IA sont énumérés. En plus des ressources sélectionnées, le DLH propose des modules d'échanges sur le thème de l'IA générative, comme le canal IA au sein de la communauté DHL, la «Community of Practice» dédiée à l'IA générative et des ateliers introductifs en ligne.

Collection de ressources et éléments-clés

Le DLH filtre les éléments pertinents parmi la multitude d'études, de publications et de discussions concernant l'apprentissage et l'enseignement dans un environnement digital et les rend visibles et accessibles. Les informations sont catégorisées et présentées de manière condensée, des thèmes sélectionnés (les «aiguilles trouvées dans la botte de foin digitale») sont traités et commentés de manière approfondie. Les éléments-clés des ateliers introductifs sont quant à eux présentés sous forme de documents en une page, accompagnés des enregistrements.

Organisation des échanges de connaissances et d'expériences

Le DLH organise les échanges de connaissances et d'expériences entre les établissements scolaires sous divers formats. L'équipe **Community** permet aux enseignant·e·s de partager leurs opinions et questions dans des canaux thématiques. Les **Communities of Practice** (CoP) réunissent les professionnel·le·s sous la houlette d'un·e directeur·trice CoP, afin de développer ensemble des formes d'enseignement. Les **ateliers introductifs** donnent à leurs participant·e·s l'occasion de discuter et d'approfondir les thèmes actuels qui leur sont présentés. Une fois par année, un **événement de réseautage** est par ailleurs organisé pour permettre des échanges directs sur des sujets d'actualité.

Discussion de thèmes précis

Le DLH est à l'écoute des écoles et de sa communauté: il définit chaque année les thèmes les plus importants et les traite sous divers formats. En 2023, la priorité thématique a été donnée à l'IA générative, en 2024 à la distraction. En 2025, la gestion des informations et la compréhension de la société d'information seront au centre des discussions.

Tous les projets (en allemand) accessibles sur



<https://dlh.zh.ch/home/innovationsfonds/projektvorstellungen/uebersicht>

Coordination de projets impliquant plusieurs établissements scolaires

Le DLH coordonne des projets de développement scolaires pédagogiques et didactiques impliquant plusieurs établissements scolaires. Le projet «Evaluation digitale – eAssessments dans l'enseignement», présenté en détails dans un autre article de cette édition du GH, est consacré aux évaluations et aux méthodes de feedback numériques. Il rend visible les besoins pédagogiques et didactiques et évalue les outils disponibles (GH 5/2024 p. 7).

Offre de formation continue ciblée

Le DLH observe attentivement les offres de formation continue des hautes écoles et des autres prestataires dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement dans un environnement digital, et les publie sur son site Internet. Il identifie les besoins de sa communauté et, le cas échéant, renvoie aux offres pertinentes.

Site Internet du Digital Learning Hub Sec. II (en allemand)



<https://dlh.zh.ch/>

Inscription à la communauté du Digital Learning Hub Sec. II



<https://dlh.zh.ch/home/vernetzung/anmeldung>

eAssessments dans l'enseignement

Avantages et défis de l'évaluation orientée sur les compétences

Les compétences et leur évaluation

L'acquisition de compétences était déjà mentionnée dans l'ancien Plan d'études cadre gymnasial (PEC) de 1994. Le nouveau PEC de 2024 est orienté sur les compétences, tout comme celui des écoles de culture générale de 2018. Dans de nombreux cantons, la mise en œuvre du projet Evolution de la maturité gymnasiale (EVMG) pose également la question d'une nouvelle culture d'examen et d'évaluation, dans le but de juger les performances mais également d'encourager les progrès. Si, en matière d'examens et d'évaluations, la liberté pédagogique reste importante, les possibilités se multiplient grâce à l'utilisation des médias numériques. Cette marge de manœuvre pédagogique et didactique doit impérativement être exploitée pour

réfléchir aux pratiques et élargir le répertoire méthodique. Dans le contexte de l'orientation sur les compétences, l'évaluation formative gagne en importance. Elle présente un aperçu différencié des connaissances et savoir-faire des élèves, et permet ainsi d'accompagner les processus d'apprentissage et d'adapter l'enseignement en conséquence. Au moyen de feedback continus sur le processus d'apprentissage, les enseignant·e·s peuvent encourager les élèves de manière ciblée et les amener à réfléchir à leur apprentissage. De plus, le développement de stratégies d'apprentissage aide les élèves à identifier différentes compétences transversales et à les consolider. Pendant les cours, les élèves travaillent souvent ensemble et utilisent leur propre

ordinateur portable, leur tablette ou leur smartphone – et parfois des programmes IA. Ils·elles acquièrent des compétences qui doivent être prises en compte lors des examens. Pour répondre aux exigences d'une culture d'évaluation élargie, des conditions cadres adéquates sont nécessaires. Celles-ci doivent soutenir les enseignant·e·s dans leur activité et non accroître davantage leur charge de travail. Par ailleurs, le développement rapide des technologies augmente le besoin d'échanges de bonnes pratiques. De plus, un accès à des logiciels sécurisés et répondant aux besoins, des possibilités de collaboration, du temps pour la formation continue et un soutien TI efficace sont indispensables, aussi bien au niveau cantonal que dans les écoles.



Sonja Rüegg

Dipl. en sciences naturelles ETH, CAS «Digital Leadership in Education». Enseignante de chimie au gymnase, elle est, depuis 2023, membre de la direction du Digital Learning Hub (DLH) et responsable du projet «Evaluations numériques – eAssessments».



Yvan Léger

M.A. en histoire et en sciences de l'éducation. Enseignant d'histoire au gymnase, il est, depuis 2022, chef du département Educational Technology auprès du service pour les écoles du degré secondaire II et les écoles professionnelles du canton de Zurich. Par ailleurs, il est directeur adjoint du projet «Evaluations numériques – eAssessments».



Filizia Gasnakis

est membre du comité central de la SSPES et enseigne le français au gymnase Rämibühl (mathématiques et sciences naturelles) de Zurich. Elle est membre du comité d'expert·e·s «Evaluations numériques – eAssessments».

eAssessments – le projet d'évaluation numérique du Digital Learning Hub Sek II

Dans le canton de Zurich, le projet d'évaluation numérique du Digital Learning Hub Sec. II est consacré à différentes questions en lien avec une culture d'évaluation tenant compte aussi bien des besoins des jeunes que des exigences d'apprentissage et de performance des écoles du degré secondaire II. Au lieu de se concentrer sur la technique, le projet a choisi de mettre l'accent sur la pédagogie. Cette approche se base sur la conception pédagogique d'une évaluation holistique – englobant donc les évaluations sommatives aussi bien que formatives – qui crée un lien systématique entre l'enseignement, l'apprentissage et les examens (constructive alignment). Le terme anglais «eAssessment» utilisé dans le projet résume en un mot les diverses facettes de l'évaluation et met l'accent sur les formes d'évaluation numériques.

Le projet «Evaluations numériques – eAssessments dans l'enseignement» a commencé par une première enquête menée en 2023. Celle-ci avait pour objectif d'analyser l'état des lieux et de formuler des questions centrales. D'ici deux ans

(mars 2026), un sondage de grande envergure mené auprès des directions, des enseignant·e·s et des élèves, ainsi que des études techniques et juridiques, doivent permettre de présenter des recommandations concrètes, qui définiront la marge de manœuvre des 39 écoles cantonales (22 écoles du degré secondaire II et 17 écoles professionnelles).

Pour la direction du projet, il est important de ne pas mettre au premier plan le volume d'utilisation des médias numériques, mais de donner la priorité aux élèves des 39 écoles du secondaire II et des écoles professionnelles du canton de Zurich. Il s'agit donc de réfléchir ensemble aux méthodes d'examen et de feedback qui pourraient être efficacement utilisées dans chaque discipline. Les défis se présentant à différents niveaux, une collaboration étroite entre les parties prenantes est indispensable. Des solutions numériques orientées sur les besoins pédagogiques et permettant d'alléger le travail des établissements doivent être proposées aux écoles du degré secondaire II et aux écoles

professionnelles. Grâce à l'implication de divers groupes issus de la pratique (enseignant·e·s, directions, élèves), le projet peut ainsi, par exemple, mieux prendre en compte le développement rapide de l'IA et ses conséquences sur l'enseignement, ainsi que l'exigence de «fairness» en matière d'évaluation, essentielle dans la perspective des élèves. La SSPES est représentée au sein du comité du projet aux côtés de la Conférence des enseignant·e·s des écoles du degré secondaire II du canton de Zurich (LKM); elle relaie les intérêts de tou·te·s les enseignant·e·s de Suisse et partage les expériences faites dans d'autres cantons.

Plus d'information
Projet «Digitale Leistungserhebung – eAssessments im Unterricht»



<https://dlh.zh.ch/home/projekte-des-dlh>

Das virtuelle Reaktorerlebnis

Entführen Sie Ihre Klasse ins Energereich.

Schauen, staunen, fragen, Neugierde stillen und via Virtual-Reality-Brille neue Erkenntnisse aus dem Innenleben des Reaktors gewinnen: So aufregend können Themen wie Energie und Schweizer Strom-Mix, Entsorgung und Tiefenlagerung, Strahlung und Strahlenschutz sein.

Das Infozentrum im Kernkraftwerk Leibstadt.
Immer für eine Überraschung gut.

Jetzt anmelden: [kkl.ch/schulen](https://www.kkl.ch/schulen)

www.kkl.ch · Telefon +41 56 267 72 50 · besucher@kkl.ch

Kennen Sie unser kostenloses Angebot für Schulklassen?

eAssessment – position du Comité Central de la SSPES

Pendant sa retraite en août 2024, le Comité central de la SSPES a étudié avec attention le projet «Evaluations numériques – eAssessments dans l'enseignement». Il voit dans les eAssessments un possible catalyseur important pour le développement scolaire (par exemple pour acquérir davantage d'expérience dans le domaine des évaluations formatives). Critère directeur du projet, la pédagogie constitue la condition sine qua non pour que les enseignant·e·s acceptent l'utilisation des eAssessments. Le Comité central a mis ce thème à l'ordre du jour de la Conférence des président·e·s du 18 septembre 2024. Il a préalablement mené une enquête auprès des président·e·s des associations cantonales et des sociétés de branche, et a utilisé les réponses pour obtenir une vue d'ensemble de la situation actuelle. Il s'avère que des expériences d'évaluation numérique formatives et sommatives ont déjà été faites, allant de simples essais à une expertise généralisée à l'échelle de l'école. Les réponses à la question de savoir pourquoi des examens numériques étaient utilisés se sont avérées intéressantes, mentionnant à de multiples reprises la valeur ajoutée d'un tel format, à savoir une correction rapide et une meilleure vue d'en-

semble de l'état des connaissances des élèves. En revanche, les participant·e·s à l'enquête mentionnent des désavantages, comme les obstacles administratifs ou le volume de travail initial pour mettre en place des examens numériques, et expriment des inquiétudes en ce qui concerne l'intégrité de ces derniers. Lors de la Conférence des président·e·s, la discussion a une fois encore mis en lumière la forte charge de travail liée à la préparation des examens numériques: en termes de ressources, ceux-ci n'ont d'intérêt que lorsqu'ils sont destinés à plusieurs classes. Ceci implique toutefois une compréhension commune des examens et des évaluations au sein de l'école (par ex. entente au sein des groupes de disciplines, consensus sur les critères d'évaluation, standards de qualité communs). L'attitude de la direction concernant l'adoption ou non des examens numériques constitue une autre condition de succès. La Conférence des président·e·s a adopté à l'unanimité les principes suivants en matière d'eAssessments. Par ailleurs, plusieurs participant·e·s ont exprimé le souhait de remettre ce thème à l'ordre du jour d'une prochaine Conférence et de l'approfondir davantage.

Principes en matière d'eAssessments – Position de la SSPES (adoptée lors de la Conf. des Prés. du 18.9.2024)

1. Un thème national:
 - a. Les eAssessments constituent un défi commun pour toute la Suisse (en particulier dans le domaine de la protection des données, même s'il existe des différences entre les cantons). Le projet zurichois est donc important, et ses résultats (intermédiaires) doivent être communiqués ouvertement et rapidement.
 - b. Un réseau doit être constitué à l'échelle des cantons, afin de profiter des expériences faites et d'éviter les doublons. C'est l'un des objectifs du projet «Apprendre et évaluer dans une culture de la digitalité», mené dans le canton de Bâle-Ville (v. article dans le GH 5/2024 p. 10).
2. Pédagogie:
 - a. Primauté de la pédagogie: la pédagogie dirige la technique (et non l'inverse).
 - b. L'autonomie pédagogique (liberté de méthode) ne doit pas être entravée.
 - c. Les échanges et discussions liés aux examens et aux évaluations doivent être encouragés (le cas échéant, en lien avec les évaluations en commun).
 - d. L'orientation sur les compétences des plans d'études modernes doit être prise en compte, en particulier l'aspect des examens et évaluations orientés sur les compétences (en mettant l'accent sur les évaluations formatives).
 - e. Dans un premier temps, il convient de se concentrer sur les aspects disciplinaires, car il existe des différences importantes entre les disciplines qu'il s'agit de respecter. Cependant, les compétences transversales ne doivent pas être négligées.
 - f. Les conséquences de l'IA doivent impérativement être prises en compte.
 - g. Les examens et évaluations numériques ne doivent pas être détournés et utilisés comme des éléments de contrôle et de pilotage, par exemple pour établir un classement au sein de l'école ou entre les établissements ou cantons, ni comme moyen d'introduire des examens centralisés.
3. Mise en œuvre:
 - a. L'implication des divers·es acteur·trice·s est essentielle. Ceci n'est pas uniquement valable pour l'enquête prévue dans le canton de Zurich mais également lors de la formulation d'éventuelles recommandations.
 - b. Transitions: le regard doit être porté vers le bas (école primaire, secondaire I) et vers le haut (degré tertiaire – les hautes écoles spécialisées doivent être prises en compte à côté des hautes écoles universitaires et pédagogiques).
 - c. Les projets de réforme du gymnase et des écoles professionnelles/de maturité professionnelle peuvent être exploités comme une opportunité, les connaissances en matière d'eAssessment pouvant être directement intégrées à leur mise en œuvre.
 - d. Un travail de persuasion auprès des enseignant·e·s s'avère nécessaire. Il s'agit d'éviter le plus possible les obstacles et de mettre en lumière l'utilité concrète de ces formats pour l'enseignement.
 - e. La formation continue constitue un facteur central d'une implémentation réussie.
 - f. Des ressources suffisantes doivent être mises à disposition, notamment du temps pour que les enseignant·e·s puissent approfondir ce thème.
 - g. L'aspect des coûts doit être pris en compte:
 - Si le financement est compris dans le budget de l'établissement et est neutre sur le plan des coûts, ceci implique des réductions dans d'autres postes. Le rapport coûts-bénéfice doit donc être soigneusement étudié.
 - Si le financement est assuré par les élèves (les parents d'élèves), l'équité des chances ne doit pas être compromise.
4. Technique:
 - a. Le problème de la dépendance à certains fournisseurs de logiciels (monopole, coûts, protection des données) doit impérativement être thématiqué.
 - b. L'aspect de la durabilité doit également être pris en compte (consommation d'énergie).

Examens de maturité numériques et IA dans les écoles du degré secondaire II de Bâle-Ville

L'apprentissage dans une culture de la digitalité



Anja Renold
est Rectrice du Gymnasium Kirschgarten et Co-directrice du projet « Apprendre et évaluer dans une culture de la digitalité »



Elisabeth Simon
est Rectrice du Gymnasium Bäumlhof et Co-directrice du projet « Apprendre et évaluer dans une culture de la digitalité »



Eugen Krieger
est Recteur du Gymnasium am Münsterplatz; il est responsable du sous-projet « Gestion de l'IA » dans le cadre du projet « Apprendre et évaluer dans une culture de la digitalité »

Introduction

Les concepts BYOD et IA posent de nombreux défis au gymnase. En 2022, les cinq gymnases et l'école de culture générale de Bâle-Ville se sont lancés ensemble dans le projet « Apprendre et évaluer dans une culture de la digitalité », afin de définir ce qu'est un bon enseignement dans une société marquée par la digitalité. La culture de l'apprentissage et celle de l'évaluation étant interdépendantes et s'influencent mutuellement, le projet s'est concentré en priorité sur les examens finaux et les épreuves de maturité. Depuis 2024, l'IA peut en principe être utilisée lors de ces dernières – sous réserve d'une entente entre les enseignant·e·s membres des conférences disciplinaires cantonales.

Examens finaux

L'utilisation d'appareils numériques dans l'enseignement ne date pas d'hier. Cependant, la dynamique effrénée résultant de l'introduction du concept BYOD dans l'enseignement et l'apparition des outils IA sur le marché exigent des écoles une forte capacité d'adaptation. Les écoles ne peuvent plus uniquement s'en tenir aux paradigmes de l'apprentissage classiques. Mais qu'en est-il des nouveaux modèles?

Une partie des enseignant·e·s utilisent déjà fréquemment des outils IA comme ChatGPT dans leurs cours, alors que d'autres craignent qu'ils n'entraînent une dévaluation de l'apprentissage. La culture de la digitalité est-elle un fléau ou une bénédiction pour l'apprentissage? – les avis divergent, tout comme le niveau de compétence des élèves et des enseignant·e·s en matière d'appareils numériques et d'outils IA. Néanmoins, des concepts communs sont nécessaires pour garantir la comparabilité et l'impartialité.

Pression au changement, insécurité, complexité et diversité – nous voici déjà au centre de la culture de la digitalité.

Formation continue, réseautage et objectif clairement défini

Le projet cantonal « Apprendre et évaluer dans une culture de la digitalité » accompagne et soutient les écoles pour leur permettre de relever ces défis, grâce à de nombreuses offres de formation continue et un réseau englobant tous les établissements, mais également par la mise à disposition de l'infrastructure technique, de

ressources en personnel (soutien IT) et de conditions juridiques cadres. Le projet est dirigé par un groupe de pilotage, composé d'un·e enseignant·e par gymnase, d'un·e représentant·e du Centre pédagogique (responsable de la formation continue à Bâle-Ville) et d'un·e représentant·e des écoles professionnelles, sous la houlette de deux rectrices.

La priorité est donnée aux examens finaux et aux épreuves de maturité. A partir de 2025, des examens compatibles avec le concept BYOD seront organisés dans toutes les disciplines. Ceci ne représente qu'une petite partie de l'apprentissage et de l'évaluation au gymnase, mais s'avère extrêmement efficace: les examens finaux et les épreuves de maturité constituent le point d'orgue de la formation. L'enseignement s'oriente sur ces examens qui représentent une étape importante pour les jeunes. Les participant·e·s à ce processus de changement se montrent toutes et tous motivé·e·s. De plus, les examens de maturité bâlois étant harmonisés, des solutions consensuelles largement étayées sont nécessaires pour adapter les formats des examens finaux et des épreuves de maturité. Ceci confère au travail de développement commun un caractère fortement contraignant et une large efficacité.

Démarche « bottom-up » et accompagnement scientifique

Les enseignant·e·s de six écoles du degré secondaire II sont donc invité·e·s à élaborer et à organiser, au cours des trois prochaines

années, des examens finaux et des épreuves de maturité innovants, représentant une plus-value pour leur discipline. La démarche se veut « bottom-up » (initiée par la base) et les travaux sont effectués dans les instances scolaires et cantonales responsables (équipes d'examinateur-trice·s dans les écoles, conférences disciplinaires cantonales, groupe de travail cantonal « examens de maturité harmonisés »). Pendant ces trois années, de nouveaux formats d'examen sont testés itérativement et leur organisation est évaluée scientifiquement. Les résultats de l'évaluation sont intégrés aux futurs développements. A partir de 2028, un format d'examen fixe devrait être défini pour chaque discipline. Il s'agira de voir si les formats choisis seront aussi durables et stables que ceux des examens analogiques organisés jusqu'ici.

Les conditions techniques et juridiques ainsi que le respect des directives concernant la protection des données dans le cadre des examens finaux sont garantis par la direction des examens (rectorats) et le Département de l'instruction publique. Les processus de développement et de négociation au niveau des groupes de discipline trouvent ici un écho : du fait de la responsabilité commune en tant que direction d'examen des épreuves de maturité harmonisées, les instances supérieures sont également appelées à négocier des positions communes.

Succès et défis

Au printemps 2024, une partie des élèves des gymnases et de l'ECG de Bâle ont déjà eu droit à des examens finaux et à des épreuves de maturité numériques. Les examens se sont déroulés sans heurts dans 22 classes, dans les disciplines Allemand, Anglais, Italien, Musique, Arts visuels, Economie et droit. Les formats d'examen allaient des examens traditionnels aux épreuves « open media » – permettant l'utilisation de toutes les ressources, outils IA inclus –, en passant par des plateformes d'examen sécurisées. Les résultats de l'évaluation se sont avérés positifs et ont encouragé les participant·e·s au projet à poursuivre leurs travaux. Les enseignant·e·s échangent leurs expériences au sein et au-delà de leur groupe de discipline, et des progrès notoires sont observés en matière de connaissances et de savoir-faire. Les élèves semblent avoir bien accepté le nouveau système : ils-elles apprécient les for-

mats d'examen modernes, correspondant à l'enseignement, et la majorité d'entre eux-elles les privilégieraient si le choix leur était donné.

Jusqu'ici, aucun format d'examen compatible avec le concept BYOD, stable et constituant une plus-value pour la discipline, n'a pu être trouvé pour les disciplines Mathématiques et Physique/application des mathématiques. Les enseignant·e·s concerné·e·s continuent de rechercher une solution adéquate et praticable.

Comment gérer l'IA ?

Compte tenu du développement rapide des nouvelles possibilités techniques dans le domaine de l'IA et de la diversité constatée parmi les enseignant·e·s en matière de gestion de l'IA, la Conférence départementale des rectorats des écoles du degré secondaire II de Bâle-Ville (AKOM) a rapidement postulé qu'un travail de réseautage dans les écoles et entre ces dernières s'avérerait nécessaire. L'utilisation de l'IA, concrètement de ChatGPT, ne doit pas être interdite, mais la gestion de tels outils doit être enseignée, facilitée et régulée. Les enseignant·e·s doivent réfléchir à l'intégration ou à la gestion de l'IA lors de l'apprentissage et des évaluations dans le cadre d'une culture de la digitalité, et développer des pratiques appropriées. Pour cela, des règlements internes et/ou communs à tous les établissements doivent être élaborés et, le cas échéant, des adaptations juridiques doivent être effectuées. En mars 2023, conformément au mandat du projet cantonal, le « groupe thématique IA des écoles du degré secondaire II bâloises » a été constitué. Les six écoles du degré secondaire II de Bâle-Ville sont chacune représentées par un·e enseignant·e, et le groupe est dirigé par une rectrice ou un recteur. Lors de la répartition des mandats, on a veillé à sélectionner des enseignant·e·s issu·e·s de divers domaines disciplinaires, ayant une affinité pour l'IA et disposant d'expérience pratique en la matière. Chaque membre est responsable d'un domaine spécifique. Le groupe se réunit quatre fois par année. Son mandat consiste à développer un guide « FAQ concernant l'IA dans les écoles du degré secondaire II de Bâle-Ville », à le rendre accessible aux enseignant·e·s et à entretenir un dialogue permanent avec ces dernier·e·s. Cette tâche fait figure de boussole pour le développement des nouvelles structures. Le

groupe thématique a pour objectif de recueillir les questions, de coordonner les réponses et de constituer un réseau, et son approche est définitivement « bottom-up » : rien n'est imposé par une instance supérieure, tout est développé à partir de la pratique. Le groupe n'a pas de pouvoir décisionnel mais constitue un « think tank », autrement dit un laboratoire d'idées permettant d'étudier les possibilités d'utilisation didactique de l'IA, qui se développe de manière extrêmement dynamique, et de les évaluer dans le contexte des contenus des plans d'études. Les travaux requièrent une prudence particulière, car nous abordons ici un domaine dans lequel tout se modifie si rapidement que nous devons d'abord acquérir un peu d'expérience.

Formations continues dédiées à l'IA

Le groupe thématique dédié à l'IA élabore actuellement un cadre de formation continue destiné à évoluer et donnant la priorité à une nouvelle compréhension de l'apprentissage et du travail (« Future Skills »). Les formations continues consacrées à l'IA se déroulent au sein des établissements scolaires, mais également dans le cadre d'un réseau cantonal englobant toutes les écoles, réunissant des enseignant·e·s, des élèves, des étudiant·e·s et des employé·e·s issu·e·s de divers secteurs professionnels qui partagent les expériences faites avec l'IA. De plus, le groupe teste en ce moment des formats de formation continue « Hands on » – selon la devise « Show, don't tell ! » – avec des enseignant·e·s, afin de partager des exemples concrets et pratiques de formes de travail et d'apprentissage soutenues par l'IA.

Pour de plus amples informations :
Une compilation informative de FAQs concernant les examens de maturité numériques et l'IA dans les écoles du degré secondaire II de Bâle-Ville ainsi que le rapport final de l'évaluation de 2024 sont disponibles sur



<https://www.bs.ch/ed/mb/projekt-digitale-pruefungen>

Aperçu du programme de formation continue du Centre pédagogique bâlois (pz.bs) :



<https://edubs.ch/gym-fms>

L'EDD est plus qu'une simple tendance en matière de politique éducative

Mise en œuvre de l'éducation au développement durable (EDD) dans l'enseignement gymnasial



Stefan Reusser
enseigne la géographie à la Kantonsschule de Coire. Il a présidé l'Association Suisse des Enseignants de Géographie (ASEG) de 2016 à 2024.

Au cours des derniers mois, la légitimation de l'éducation au développement durable (EDD) a été remise en question dans divers articles parus dans la presse suisse. On se rappellera notamment de celui publié dans la *Sonntagszeitung* le 18 février 2024, intitulé « Les écoles sont imprégnées par l'idéologie », dans lequel un enseignant retraité critiquait le nouveau Plan d'études cadre. Accompagné d'une photo de l'occupation de la Kantonsschule Enge de Zurich par des activistes climatiques l'année précédente, l'article parle d'une « transformation socio-écologique » dans le nouveau Plan d'études et affirme que personne ne peut s'opposer aux objectifs pour un monde meilleur. La question est plutôt de savoir comment ceux-ci peuvent être atteints et mis en œuvre dans les écoles. De son côté, Alain Pichard, membre du parti Vert'libéraux et député au Grand conseil bernois, a critiqué le fait que, « dans le nouveau Plan d'études, des attitudes sont définies en tant que compétences devant être jugées et notées ». Selon lui, « notre système évolue dans une direction dangereuse, qui pourrait aboutir à une rééducation totalitaire. » Il affirme que le Plan d'études est rempli de slogans qui renvoient davantage à un programme de parti qu'à des domaines thématiques objectifs. Il est question de l'EDD comme une discipline, ce qui contribue à une certaine imprécision, comme nous le verrons ci-dessous.

Lucius Hartmann, Président de la SSPES, rappelle à juste titre que le développement durable de la société est inscrit dans la Constitution fédérale et que son enseignement à l'école est nécessaire. Une étude menée en Argovie a par ailleurs montré que la majorité des enseignant·e·s adoptent un comportement politiquement neutre en classe (GH 4/2023, p. 23).

Un article intitulé « Les gymnases s'orientent vers le wokisme », publié dans la *NZZ* le 6 août 2024, s'en prend directement à l'EDD et accuse le nouveau Plan d'études cadre gymnasial de promouvoir des valeurs et des attitudes gauchistes et écologistes. Son auteur note toutefois que l'EDD a le mérite d'encourager les élèves de gymnase à « agir de manière responsable pour la protection de l'environnement, et à s'engager en faveur de l'efficacité économique et de l'équité sociale », grâce à l'enseignement de connaissances, de savoir-faire, d'attitudes et de valeurs.

L'EDD, partie intégrante du nouveau Plan d'études cadre

L'enseignement disciplinaire est indispensable et constitue la base de la formation gymnasiale, comme le rappelle le nouveau Plan d'études cadre. Cependant, dans le contexte des défis actuels et futurs, il s'avère insuffisant dans bien des cas, les nouvelles tâches sociales étant trop complexes pour être abordées uniquement par certaines disciplines. Le nouveau Plan d'études cadre a donc défini des compé-

tences supra disciplinaires spécifiques pour des thèmes transversaux comme l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable ou la digitalisation. Dans certains cantons, des projets sont en cours pour introduire une option spécifique EDD, mais en principe, chaque discipline devrait contribuer à l'EDD, bien que la responsabilité principale de celle-ci soit attribuée à la géographie.

Directives pour l'éducation au développement durable

Le chapitre II (domaines transversaux) du Plan d'études cadre confirme que la durabilité est devenue un défi central pour notre société. Le changement climatique, la biodiversité, le racisme et l'égalité des genres marquent actuellement le discours politique. Il est donc important que le concept de durabilité, tel que défini par l'ONU et l'UNESCO (1) soit unanimement compris. Il s'agit de tenir compte des développements économiques, des intérêts sociaux et de la création de richesses, tout en respectant les limites des possibilités planétaires et sociales.

Au début octobre, dans une prise de position, l'organisation d'aide au développement Helvetas arrive à la conclusion que les objectifs de développement durables doivent être « sauvés », la communauté internationale ayant pris un retard considérable dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, adopté par les Nations Unies en 2015, notamment en raison de la pandémie-

mie de 2020 à 2022. Pour contrer cette tendance, le Sommet de l'Avenir a eu lieu en 2024, organisé par les Nations Unies à New York, et le document final adopté par les états devrait, selon Helvetas, désormais servir de guide d'action pour les gouvernements. (2)

En 2024, la Suisse n'a réalisé qu'un seul des 17 objectifs. Elle est sur la bonne voie pour en atteindre huit autres, mais les défis sont toujours considérés comme significatifs à importants en ce qui concerne 11 des objectifs. Par ailleurs, l'« effet de rejaillissement » (spillover) en Suisse est nettement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE, ce qui signifie que notre prospérité dépend fortement de ressources externes. (3)

La durabilité dans la formation et l'enseignement

L'aptitude générale à entreprendre des études supérieures et l'approfondissement de la maturité sociale sont au cœur de l'enseignement gymnasial. L'EDD est synonyme d'une formation tenant compte de l'évolution vers la durabilité. En ce qui concerne la maturité sociale, les gymnases en particulier sont appelés à contribuer à une transformation socio-écologique orientée vers la durabilité. Selon la définition de l'UNESCO, « L'éducation pour le

développement durable permet aux apprenants de prendre des décisions éclairées et des actions responsables pour l'intégrité environnementale, la viabilité économique et une société juste, pour les générations présentes et futures, tout en respectant la diversité culturelle. Il s'agit de l'apprentissage tout au long de la vie et fait partie intégrante d'une éducation de qualité. L'EDD est une éducation holistique et transformative, prenant en compte les contenus et les résultats d'apprentissage, la pédagogie et l'environnement d'apprentissage. »

Pour atteindre ces objectifs, l'UNESCO a défini différentes compétences devant permettre aux jeunes de participer au développement d'une société durable. La mise en œuvre de l'EDD est possible lorsque celles-ci sont développées dans toutes les disciplines par le biais de problématiques pertinentes. Elle peut être réalisée dans le cadre de journées ou de semaines de projet ainsi que dans celui du travail de maturité, mais toutes les disciplines sont invitées à y contribuer.

De plus, il revient aux cantons de permettre aux enseignant·e·s intéressé·e·s de participer à des formations continues dédiées à la durabilité, ces cours favorisant les échanges entre les écoles et l'approfondissement des discussions sur la durabilité et l'EDD.

Sources



(1) <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>



<https://www.bfh.ch/de/aktuell/stories/wie-viel-suffizienz-traegt-die-schweizer-bevoelkerung-mit/>



(2) https://www.helvetas.org/fr/suisse/ce-que-vous-pouvez-faire/restez-a-l-ecoute/Blog-s/politique-d%C3%A9veloppement/L%27agenda_2030_aux_soins_intensifs



(3) <https://dashboards.sd-gindex.org/downloads>

Trois lettres magiques – EDD

Education au développement durable – mise en œuvre au gymnase



Heiner Aebischer

a étudié la géographie et la chimie. Il enseigne au gymnase Kirchenfeld et travaille en tant que professeur de stage pour la HEP de Berne. Il a co-écrit le plan d'études de la discipline géographie pour le canton de Berne et était membre du groupe d'auteur-e-s responsable du domaine d'enseignement transversal EDD dans le nouveau Plan d'études cadre (2024).

Contact : heiner.aebischer@gymkirchenfeld.ch

Introduction

Un développement durable n'est possible que si le plus grand nombre possible d'acteur-trice-s – voire, dans l'idéal, tou-te-s les acteur-trice-s – sont impliqué-e-s et que leur collaboration débouche sur une vision et un langage communs. Ceci est valable en politique et dans les entreprises, mais concerne également l'école : la participation de toutes les personnes et instances intéressées est nécessaire pour que le développement durable ne reste pas un concept abstrait mais que des voies, des valeurs et des attitudes puissent être discutées, soumises à réflexion, vécues et intégrées. Ceci ne se produit pas seulement dans le cadre de l'enseignement, mais également au niveau de l'infrastructure scolaire, de l'offre de la cantine, de la gestion des ressources humaines et matérielles, etc. Tou-te-s les participant-e-s contribuent à l'établissement et à l'évolution d'un développement (scolaire) durable – un processus global généralement désigné par le terme « Whole School Approach ».

Le nouveau Plan d'études cadre stipule que les cantons doivent garantir l'acquisition des compétences transversales dans leurs écoles. La mise en œuvre concrète est naturellement et logiquement du ressort des établissements. Dans cet article, nous présentons la concrétisation de cette nouvelle tâche dans le domaine de l'éducation au développement durable EDD au gymnase Kirchenfeld de Berne, qui souhaite

Un acronyme de trois lettres enrichit désormais le paysage de la formation gymnasiale : EDD, pour « Education au développement durable ». Avec le projet Evolution de la maturité gymnasiale EVMG, les plans d'études cadres disciplinaires, en incluant les domaines d'enseignement transversaux en tant que structure curriculaire secondaire, ont été dotés de compléments importants qui répondent aux nouvelles exigences et aux défis de la société, de l'économie, de l'écologie et de la politique éducative.

L'EDD est l'une de ces compétences transversales qui doit être thématisée, entraînée et approfondie dans toutes les disciplines. En tant que pont entre les sciences naturelles, humaines, sociales et économiques, la géographie s'est vue attribuer la responsabilité de poser les bases de l'EDD dès les premières années du cursus gymnasial et d'en rendre compréhensibles les modèles et les concepts. Elle doit montrer quelles mesures et stratégies favorisent un développement durable, et comment celles-ci peuvent être évaluées (pilottage). En parallèle, toutes les disciplines sont elles aussi responsables de traiter des thèmes et des contenus exemplaires, et de tenir ainsi compte de la complexité d'un développement durable.

notamment acquérir des expériences en ce domaine avant même que la grille-horaire cantonale ne soit établie et que les plans d'études cantonaux ne soient rédigés.

Mise en œuvre au gymnase Kirchenfeld de Berne

Depuis l'année scolaire 2024/25, une nouvelle discipline figure dans la grille-horaire des classes GYM4 (12e année de scolarité ; année de maturité) : **NEXt – Nachhaltige Entwicklung** (développement durable) **extended**.

Il s'agit d'une option obligatoire visant à mettre en lumière les sujets et défis actuels d'un développement durable dans la perspective de différents domaines disciplinaires. L'objectif principal consiste, pour les élèves, à acquérir, approfondir et consolider des compétences transversales dans le domaine de l'EDD.

Les cours se déroulent en leçons doubles pendant 12 semaines. Ils prennent place en fin de journée (15h20-17h00), afin de permettre des sorties et visites à l'extérieur de l'école. Dispensés en demi-classes, les cours NEXt sont obligatoires mais ne sont pas notés. Les cours suivis sont mentionnés dans le bulletin scolaire annuel, avec une brève appréciation.

Les sujets et les contenus sont proposés par des enseignant-e-s de diverses disciplines pour le premier et/ou le deuxième semestre. Tous les cours sont en lien avec

les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU, sur lesquels la Suisse oriente également son agenda politique dans le domaine du développement durable.

Concept du cours

Au printemps, toutes les informations sur les idées, les objectifs et les approches des prochains cours NEXt ont été publiées sur des panneaux, accompagnées de brèves descriptions, d'illustrations, de cartes ou de tableaux d'affichage permettant aux élèves d'exprimer leurs suggestions et de poser des questions. Les élèves ont choisi au moins quatre cours sur les 17 proposés : deux en première priorité et au moins deux cours de deuxième choix. La répartition a été effectuée par la direction de l'école.

Le concept de cette offre a été élaboré par un groupe d'enseignant-e-s. L'objectif était de sensibiliser les élèves aux défis globaux, de développer chez eux-elles une large compréhension des rapports complexes existant entre l'environnement, la société et l'économie, et de les rendre capables de contribuer activement à un développement durable. En premier lieu, il ne s'agit pas de transmettre des contenus disciplinaires supplémentaires, mais plutôt d'appliquer des connaissances disciplinaires et d'analyser les liens systémiques entre les diverses disciplines dans l'optique de la durabilité.

L'offre est variée. Les sujets sont empruntés à divers domaines: **consommation et alimentation** (par ex. déchets, Fast Fashion, production de produits alimentaires), **société et culture** (par ex. l'école du futur, anti-discrimination, politique migratoire) ou **habitats et ressources** (par ex. urbanisme durable, mobilité, espaces verts). Ils permettent une approche multiperspectiviste et interdisciplinaire.

Les expériences du premier semestre montrent que les élèves réagissent bien à cette thématique, en particulier lorsqu'ils-elles sont impliqués dans le choix des priorités et des domaines d'approfondissement. Les cours NExt permettent de multiples approches méthodiques et la responsabilisation des élèves pour le succès du projet.

A la fin de la période de cours, les résultats et produits (posters, courts métrages, modèles, podcasts, documentation photo, cartes interactives, dégustations, storymaps, etc.) sont exposés lors d'une soirée et présentés dans des ateliers (format World Café). Le public est constitué par les participant·e·s aux autres cours, des enseignant·e·s et de la Direction. Les élèves des classes inférieures et les parents intéressés peuvent également s'inscrire pour assister à cet événement. Un·e spécialiste externe est

invité·e: il·elle commente les produits exposés et, à la fin des ateliers, présente un exposé sur son activité professionnelle en montrant comment lui·elle-même et son institution (active dans la société, l'économie, l'administration ou la recherche) mettent en œuvre et encouragent des mesures de développement durable. Lors d'une table ronde, dirigée par un petit groupe d'élèves, il·elle répond aux questions et aux commentaires. Mme Antoinette Hunziker Ebnetter, Présidente du Conseil d'administration de la banque cantonale bernoise BEKB sera l'invitée de la première soirée de présentation.

A la fin du semestre, les élèves évaluent le cours suivi ainsi que la soirée et le développement de leurs compétences. L'enseignant·e en charge fait un bilan et rédige un bref rapport à l'attention de la Direction. Cette évaluation permet une analyse critique de la nouvelle offre et des adaptations pour la prochaine année scolaire.

Avec ce nouveau projet, le gymnase Kirchenfeld entend acquérir des expériences en matière d'implémentation de la compétence transversale EDD dans le quotidien scolaire et montrer à tou·te·s les participant·e·s que le développement durable peut se concrétiser à de nombreux niveaux et de différentes manières.

Perspectives

Chaque école peut encourager la compétence de durabilité. Il s'agit d'une tâche exigeante mais importante, qui permet de thématiser des valeurs individuelles et collectives, d'y réfléchir de manière critique et de les consolider dans son environnement personnel grâce à l'acquisition d'un langage et d'une vision communs du développement durable. En matière d'EDD, il n'existe pas de voie unique: de nombreuses approches, et également des étapes individuelles, sont possibles et pertinentes.

Une chose est claire: le processus vers un développement durable ne connaît qu'une seule direction – aller de l'avant. Un retour en arrière est inconcevable.



NEU bei Compendio

Schweizer Geschichte für die Maturität

- ✓ Schweizer Geschichte als durchgängiges Narrativ
- ✓ Reichhaltig illustriert und mit modernen Karten und Infografiken
- ✓ Praxisnah, kompetenz- und prüfungsorientiert

Jetzt erhältlich: Die Entstehung der modernen Schweiz
Band 1 – Vom Spätmittelalter bis zum Ersten Weltkrieg

compendio 

Bildungsmedien

1. Auflage 2024
ISBN 978-3-7155-5369-6
(Softcover) CHF 59.00
ISBN 978-3-7155-0058-4
(E-Book) CHF 59.00
Softcover + E-Book CHF 70.80

Band 2 zur Entwicklung der Schweiz im 20. Jahrhundert folgt im Frühling 2025.

Mit innovativer Methodenbox!

Attractivité des cantons: conditions d'embauche et de travail en 2023



Lucius Hartmann

Dr phil, président de la SSPES, enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

Comme chaque année, la SSPES a réalisé en 2024 une enquête auprès de ses associations cantonales au sujet des conditions d'embauche et de travail ainsi que des éventuelles mesures d'économie mises en œuvre l'année précédente. Tous les cantons et la Principauté du Liechtenstein y ont participé, ce qui permet d'obtenir un tableau complet de la situation.

Mesures d'économie

Cinq cantons ont réduit l'offre destinée à leurs élèves. De plus, quelques cantons ont introduit un nombre minimal de participant·e·s pour l'enseignement des options spécifiques ou des options complémentaires, ou ont augmenté ce nombre. Dans la perspective des enseignant·e·s, la réduction de la décharge liée à l'âge (2), celle de la progression salariale (1) et celle des contributions à la formation continue (1) entraînent une baisse de l'attrait de leur profession.

Caisse de pension et salaire

Dans seulement un tiers des cantons, la part des employé·e·s est fixée à max. 40% (dans les autres cantons, elle est fixée à 46% en moyenne). En revanche, le taux de conversion a été réduit dans un tiers des cantons également (de 0,05% à 0,6%; il est en moyenne de 5,36%). Dans 10 cantons, un assainissement de la caisse de pension, auquel participent les employé·e·s, est en cours. De plus, l'âge de la retraite pour les femmes a été augmenté à 65 ans là où cela n'était pas encore le cas.

Un développement positif peut être observé en ce qui concerne les salaires: le salaire perçu sur l'ensemble de la carrière a augmenté de 2,2% en moyenne, ce qui toutefois ne suffit pas à compenser le renchérissement de 2,8% calculé en 2022. Dans la réalité, on constate une perte de pouvoir d'achat malgré l'augmentation des salaires. Et si l'on compare la moyenne des salaires globaux de 2023 avec ceux de 2017, l'augmentation n'est que de 1,6% alors que le taux d'inflation cumulé se chiffre à 4% pendant cette période.

Revendications présentées dans la prise de position «Des conditions de travail et d'engagement adéquates pour les enseignant·e·s du degré secondaire II formation générale (CTEA)»

Dans la grande majorité des cantons, les revendications présentées dans cette prise de position ne sont pas respectées:

- Dans 22 cantons, le nombre d'heures d'enseignement obligatoires dépasse 22 leçons hebdomadaires. Au cours des derniers mois, un canton a même annoncé une augmentation à 24 leçons.
- Dans la moitié des cantons, les effectifs de classe moyens dépassent encore 20 élèves. Huit cantons les ont augmentés, six les ont baissés.
- Le nombre maximal d'élèves par classe dépasse partout 22 élèves. Ici aussi, l'augmentation constatée dans dix cantons l'emporte nettement sur la diminution effectuée par quatre cantons.

Trois cantons uniquement respectent les deux premières conditions. Malheureusement, la tendance générale s'oriente plutôt vers une détérioration de la situation.

Conclusion

De nombreux cantons ne semblent manifestement pas intéressés par l'idée d'améliorer les conditions d'embauche et de travail de leurs enseignant·e·s, ce qui leur permettrait pourtant d'augmenter leur attrait en temps qu'employeur et de combattre la pénurie d'enseignant·e·s. Au vu des difficultés croissantes rencontrées dans certaines disciplines pour recruter des enseignant·e·s qualifié·e·s, cette évolution est néfaste et entraînera à long terme une diminution de la qualité de nos écoles. La SSPES poursuivra donc le dialogue avec les autorités et les décideurs afin des les convaincre d'améliorer les conditions d'embauche et de travail des enseignant·e·s, et continuera de soutenir ses associations cantonales dans les efforts qu'elles fournissent pour préserver – et dans le cas idéal améliorer – l'attrait de notre profession et nos conditions professionnelles.

Mes conditions de travail sont-elles compétitives avec celles en vigueur dans les cantons voisins?

– portail de comparaison interactif, mis à disposition par la SSPES

Une présentation comparative des cantons, avec la possibilité de définir soi-même la pondération des différents critères, est disponible sur



<https://www.vsg-sspes.ch/fr/publikationen/attraktivitaet-der-kantone>

La pénurie d'enseignant·e·s s'aggrave



Lucius Hartmann

Dr phil, président de la SSPES, enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonsschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

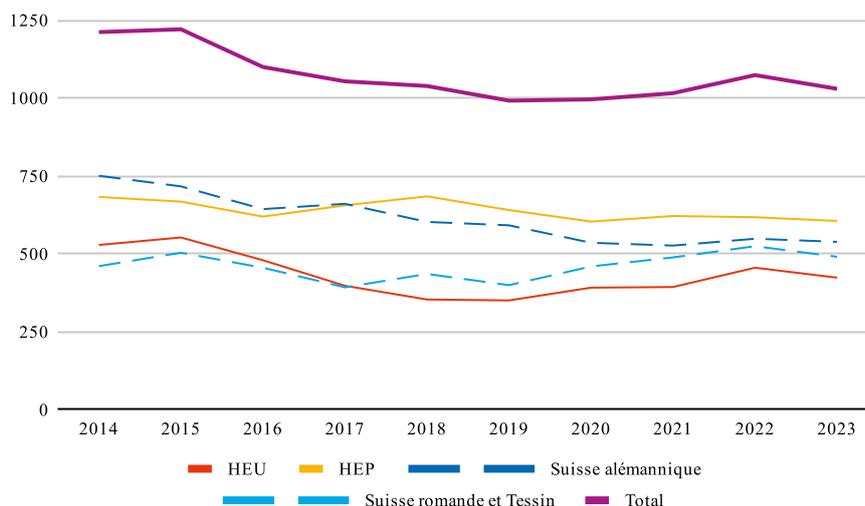
La formation des futurs enseignants en Suisse – Examens finaux 2014–2023



<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/agenda.assetdetail.32346591.html>

Résultats de l'analyse des données publiées par l'OFS

A la fin septembre 2024, l'Office fédéral de la statistique a publié les chiffres actuels concernant les diplômes d'enseignement pour le degré secondaire II formation générale (v. encadré). En 2023, 1030 personnes ont obtenu un diplôme d'enseignement (année précédente: 1074), dont 424 dans une haute école universitaire (HU) et 606 dans une haute école pédagogique (HEP). 539 diplômes ont été décernés en Suisse alémanique, 491 en Suisse romande et au Tessin.



Graphique 1: Diplômes d'enseignement Secondaire II formation générale 2014–2023
(HU = hautes écoles universitaires, HEP = hautes écoles pédagogiques)

Selon les nouveaux chiffres, l'augmentation constatée en 2022 n'est déjà plus qu'un souvenir (1016 diplômes avaient été décernés en 2021). Le recul actuel concerne les deux types de hautes écoles et les trois régions linguistiques; en Suisse alémanique, la tendance à la baisse – à l'exception de 2022 – se poursuit et une diminution est observée pour la première fois depuis cinq ans en Suisse romande et au Tessin..

Actuellement, la part totale des femmes ayant obtenu un diplôme d'enseignement est tout juste supérieure à 50% (49,7% en 2021 et 49,1% en 2022), ce pourcentage étant surtout influencé par la Suisse alémanique (53,6%) et les hautes écoles universitaires (51,4%). Dans les HEP, les hommes restent toujours plus nombreux que les femmes à obtenir un diplôme d'enseignement (part des femmes: 49,3%).

La baisse du nombre des diplômes d'enseignement observée actuellement prouve que la légère augmentation de 2022 n'était pas synonyme de tendance. L'évolution de 2022 pourrait encore être une conséquence de la pandémie de Covid-19 qui a retardé l'obtention des diplômes, les stages et les examens de diplômes ayant été rendus difficiles voire parfois impossibles. Le besoin de rattrapage à court terme semble désormais passé. Par rapport à la situation

d'il y a dix ans (plus de 1200 diplômes en 2014), le nombre de diplômes d'enseignement a diminué de près de 15% et se rapproche du minimum atteint en 2019 (992 diplômes).

L'OFS ne présente malheureusement pas de données concernant les différentes disciplines d'enseignement. Sur la base des données disponibles, il n'est donc actuellement pas possible d'estimer dans quelle mesure les différentes matières ou domaines d'apprentissage sont affectés par cette baisse.

Conséquences et mesures

Au vu de la croissance du nombre d'élèves pronostiquée par l'OFS, à savoir env. 20% jusqu'en 2031 (1) et dont les premiers signes peuvent déjà être observés dans les écoles selon les chiffres actuels (2), cette évolution est inquiétante. La pénurie d'enseignant·e·s, qui touche désormais également les gymnases et les écoles de culture générale dans quelques disciplines, devrait s'aggraver dans les prochaines années. Les décideurs politiques ont la responsabilité, d'une part, d'augmenter le nombre de diplômes grâce à des mesures appropriées et, d'autre part, d'assurer la rétention des

enseignant·e·s dans la profession en leur offrant des conditions d'embauche et de travail attrayantes, et en leur permettant d'exercer leur activité avec des taux d'occupation professionnelle aussi élevés que possible. En ce domaine, la SSPES collabore étroitement avec la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS) et la Conférence suisse des directrices et directeurs des écoles de culture générale (CDECG), afin de faire connaître cette problématique à différents niveaux, d'exercer proactivement notre influence et de définir ensemble des propositions de solutions appropriées.

(1) OFS, Scénarios pour le degré secondaire II – Elèves et titres, Scénarios 2022-2031 pour le degré secondaire II – Elèves et titres



<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/scenarios-systeme-formation/degre-secondaire-ii-eleves.html>

(2) Lucius Hartmann, Une tendance croissante pour la formation générale?, GH 4/2024, 22-23



Qualité et développement

Actuellement, à tous les échelons, toutes les régions de Suisse se penchent de manière intensive sur le développement et l'assurance de la qualité de l'enseignement et de l'école. La mise en œuvre des nouvelles directives sur la maturité gymnasiale bat son plein, pour le bien des apprenant-e-s. Le nouveau numéro de la série «Contributions ZEMCES pour le secondaire II» sera publié prochainement et aura pour titre «Développement et assurance de la qualité au secondaire II en Suisse». Dans cette publication, 41 autrices et auteurs de toutes les régions de Suisse font part de leurs expériences, de leurs succès et des défis qu'elles et ils rencontrent. Nous vous invitons à vous inspirer de ces précieuses expériences et réflexions. Nous approfondirons cette thématique à l'occasion de notre quatrième webinaire en mars 2025.

Veuillez également réserver dès à présent la date du 24 septembre 2025. Notre conférence nationale, qui se tiendra à Berne, mettra l'accent sur les compétences disciplinaires de base. La qualité de la formation gymnasiale sera, là aussi, au cœur des discussions. Nous nous réjouissons d'ores et déjà des échanges avec vous toutes et tous, participant-e-s de toute la Suisse!

Ivo Schorn, vice-directeur ZEMCES

«Des évaluations d'école participatives» – journée de formation ZEMCES

Il est prouvé que la participation, c'est-à-dire l'implication ciblée de la direction d'école et de représentant-e-s du corps enseignant dans les étapes importantes de l'évaluation, améliore l'utilité de l'évaluation pour l'école. La journée de formation annuelle ZEMCES pour les expert-e-s de l'évaluation était donc consacrée à ce thème.

La journée de formation a eu lieu le 20 novembre 2024 à l'école de commerce KV Zurich. Dans leurs exposés introductifs, Lars Balzer (HEFP) a présenté le point de vue de la recherche sur l'évaluation, et Sandy Taut (Institut national pour la qualité de l'enseignement et la recherche pédagogique, Bavière) a fait part de ses expériences en Bavière. Lors de la table ronde, les deux conférenciers ont ensuite discuté avec Anja Renold (directrice du Gymnase de Kirschgarten, Bâle) et Mirjam Wäckerlin (directrice suppléante de la section écoles moyennes, Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne) des possibilités et des limites de la participation de l'école et des cantons au processus d'évaluation. Sur la base de ces informations, les expert-e-s de l'évaluation ont réfléchi, lors d'ateliers, aux éléments participatifs de la procédure actuelle et ont discuté des possibilités pour intégrer judicieusement d'autres éléments participatifs.

Ces 20 dernières années, les évaluations d'écoles réalisées par ZEMCES ont été de plus en plus orientées sur le développement. À la plus grande satisfaction des parties prenantes, ces évaluations contiennent aujourd'hui toute une série d'éléments participatifs: libre choix des thèmes et formulation libre des problématiques en fonction de l'intérêt de l'école, clarification approfondie du mandat et implication dans la conception des questionnaires en ligne, examen commun des résultats intermédiaires afin d'adapter le contenu des entretiens organisés ensuite sur site.

Dans le cadre des ressources à disposition de l'école et de l'équipe d'évaluation, d'autres éléments participatifs sont envisageables à l'avenir, par exemple l'élaboration commune de recommandations.



zemces.ch/E&E

Développement et assurance de la qualité – quatrième numéro des «Contributions ZEM CES pour le secondaire II»

Le règlement de reconnaissance de la maturité exige désormais que les gymnases disposent d'un système de développement et d'assurance de la qualité. Nous consacrons notre quatrième numéro de la série «Contributions ZEM CES pour le secondaire II» à ce thème. Il paraîtra en décembre 2024 et donnera un aperçu de la situation du développement et de l'assurance de la qualité au secondaire II formation générale. Des contributions d'autrices et d'auteurs de 31 écoles et institutions présentent des perspectives théoriques et des exemples concrets sur des approches cantonales spécifiques et sur la mise en oeuvre dans les écoles.

Dans la série «Contributions ZEM CES pour le secondaire II», nous mettons en lumière des thèmes actuels que ZEM CES a traités ou accompagnés sur une longue période et pour lesquels des connaissances ou des résultats sont disponibles. La publication doit contribuer à lancer de nouvelles réflexions, est orientée vers la pratique et permet un échange d'expériences en renvoyant à des exemples concrets ou en présentant des résultats de la recherche.

Bientôt disponible sur zemces.ch/publications



Concours d'écriture Linguissimo

A travers Linguissimo, le Forum Helveticum renforce la compréhension entre les jeunes des différentes régions linguistiques de Suisse en éveillant leur intérêt pour le plurilinguisme. Destiné aux élèves du secondaire II, le concours représente une belle occasion pour les enseignant-e-s de langues d'enseigner de manière interdisciplinaire.

Les participant-e-s soumettent deux textes de longueur différente dans différentes langues nationales avant le 15 février 2025. Les auteurs et autrices des 30 contributions les plus créatives sont ensuite invité-e-s à participer à la finale, une séance d'écriture coopérative, à Delémont. Le premier texte doit s'inspirer du thème de l'édition 2025 «Voyage dans le temps».

Inscription jusqu'au 31 janvier 2025: linguissimo.ch

Événements. Réservez les dates!

Webinaire 4: «Développement et assurance de la qualité»

25 mars 2025, 16h30 – 18h30 | en ligne

Conférence: «Compétences disciplinaires de base»

24 septembre 2025 | Berne, Campus Muristalden



Révision du Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement: position de la SSPES

Lors de son assemblée annuelle, les 24 et 25 octobre 2024, la CDIP a adopté le nouveau Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement qui avait fait l'objet d'une audition au printemps dernier.

Dans la perspective du degré secondaire II formation générale, les points les plus importants sont les suivants:

1. Formation des enseignant·e·s pour le cycle 1 et le cycle 2: une maturité gymnasiale ou une maturité spécialisée Pédagogie restent requises.
2. Le diplôme commun pour l'enseignement au gymnase et dans les écoles de culture générale est maintenu.
3. Désormais, non seulement les objectifs de la maturité gymnasiale (aptitude générale à entreprendre des études supérieures et approfondissement de la maturité sociale) sont explicitement mentionnés dans le Règlement de reconnaissance, mais celui-ci stipule également que « Les personnes qui obtiennent un diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité obtiennent en outre un aperçu de l'enseignement dispensé aux élèves des écoles de culture générale. » (art. 7, al. 4).
4. Un master universitaire reste une condition sine qua non pour l'enseignement au degré secondaire II formation générale. Une seule exception est prévue pour les arts visuels et la musique, ainsi que pour toute discipline du RRM « pour laquelle il n'existe pas d'études scientifiques universitaires. » (art. 5, al. 2.b). Pour ces branches, un master d'une haute école spécialisée dans la discipline concernée est accepté. Ce point du Règlement tient compte d'éventuelles nouvelles options spécifiques, par ex. le théâtre.
5. Pour la première discipline du diplôme d'enseignement, un master dans lequel elle représente la discipline majeure est explicitement exigé, alors que « Pour la seconde discipline ou une discipline supplémentaire, il n'est pas impératif d'avoir obtenu un diplôme de master universitaire formel où la discipline à enseigner représente une discipline mineure, dès lors que l'établissement de formation compétent pour délivrer le diplôme d'enseignement s'assure que les exigences en matière d'études disciplinaires scientifiques énoncées à l'art. 13, al. 4, sont respectées. » (art. 9, al. 2).
6. La formation à l'enseignement pour les écoles de maturité se compose « des études disciplinaires scientifiques, qui doivent
 - aa. être accomplies dans une ou deux branche(s) d'études constituant la base scientifique de l'enseignement de la ou des deux discipline(s) correspondante(s) dans le RRM,
 - ab. tenir compte des exigences disciplinaires spécifiques du plan d'études cadre (PEC) pour les écoles de maturité,
 - ac. totaliser 120 crédits pour la première discipline du RRM et 90 crédits pour la seconde, et
 - ad. comprendre des prestations pour la première et pour la seconde discipline du RRM au niveau bachelor et master » (art. 13, al. 4.a).
 S'y ajoute encore la formation professionnelle en sciences de l'éducation et didactique de branche.

La SSPES soutient les points 1 à 4 et salue les modifications effectuées ainsi que les précisions apportées. Si elle se réjouit en particulier de la mention explicite des écoles de culture générale dans l'art. 7, elle n'est toutefois toujours pas certaine que les formulations pour la deuxième discipline RRM garantissent réellement le haut degré de qualité nécessaire de la formation disciplinaire. La SSPES demande donc expressément aux décideurs politiques et aux institutions de formation pour le degré secondaire II formation générale de tenir compte du mandat de propédeutique scientifique du gymnase lors de la définition des exigences posées pour la formation scientifique disciplinaire, et de ne faire aucune concession à ces directives – même face à la pression de la pénurie d'enseignant·e·s. De plus, des mesures appropriées doivent impérativement garantir que les diverses institutions de formation interprètent de la même manière les exigences du Plan d'études cadre. Enfin, il convient de continuer à comprendre dans l'article 13 que la formation menant au diplôme d'enseignement s'ajoute à la formation disciplinaire et n'est pas déjà comprise dans le master disciplinaire.

Lors de la mise en œuvre du nouveau Règlement de reconnaissance, la SSPES continuera de s'engager pour que sa position soit prise en compte et que, grâce à la révision de ce Règlement, le haut niveau de qualité de la formation des futur·e·s enseignant·e·s du degré secondaire II formation générale soit encore améliorée à l'avenir.

30.10.2024, CC

Nouveau Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement



https://edudoc.ch/record/202451/files/Regl_Lehrdiplom_f.pdf



<https://www.vsg-sspes.ch/fr/actualites/nouvelles-de-la-sspes/en-detail/anhoerung-erkennungsgesetz-lehrdiplom-antwort-des-vsg>



https://www.cdip.ch/fr/documentation/consultations?highlight=311120df6a-61480397f470e0a3a57743&expand_listing_block=3c4aa093f6e34f8e87e64ce584833ece

La SSPES s'intéresse et vous intéresse

Mise en œuvre du projet EVMG

La mise en œuvre du projet EVMG dans les cantons s'accélère. Divers cantons ont déjà pris leurs premières décisions. Un aperçu est disponible sur le site Internet de la SSPES; il sera actualisé à la fin de l'année. Des projets intéressants seront présentés lors de l'AD en novembre de cette année.



<https://www.vsg-sspes.ch/fr/actualites/evmg>

Webinaires du ZEM CES

Au nom du groupe de travail « Mise en œuvre du RRM », le ZEM CES organise un nouveau séminaire dédié à l'« Interdisciplinarité » le 3.12.2024. Un webinaire consacré au développement et à l'assurance de la qualité (25.3.2025) et une conférence sur les compétences de base (24.9.2025) sont prévus l'an prochain.

Echange avec la CDECG (21.10.2024)

Suite à la démission de Monika Lichtin Müller, la présidence de la CDECG est désormais assumée conjointement par Claude Vauthey (FR) et Thomas Müller (AG). Lors d'un premier échange avec la SSPES, les thèmes suivants ont notamment été abordés: formation continue, revendications de la SSPES pour les ECG, charge (de travail) des élèves, mandat professionnel, pénurie d'enseignant·e·s, siège de la SSPES dans la commission de reconnaissance ECG.

Echange avec le ZEM CES (6.11.2024)

Le Président et la Vice-présidente de la SSPES ont rencontré la Direction du ZEM CES. Les points suivants ont notamment été discutés: formation continue (coordination de l'offre), mise en œuvre du projet EVMG (webinaires, conférence, forum) et évolution des ECG.

Directives de la Commission Suisse de Maturité (CSM) sur la compensation des désavantages

Avec le nouveau RRM/la nouvelle ORM, la CSM s'est vu octroyer la compétence de rédiger des directives à l'intention des cantons dans certains domaines. Des directives sur la compensation des désavantages viennent ainsi d'être adoptées et seront publiées sur le site Internet du SEFRI.



<https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/maturite/maturite-gymnasiale/commission-suisse-de-maturite.html>

Heil- und Sonderpädagogik studieren

Ausbildungsangebot

- Schulische Heilpädagogik, MA
- Heilpädagogische Früherziehung, MA
- Logopädie, BA und MA
- Psychomotoriktherapie, BA und MA
- Gebärdensprachdolmetschen, BA

Mehr zur Ausbildung erfahren:
www.hfh.ch/studium

HfH Interkantonale Hochschule
für Heilpädagogik

Formation continue disciplinaire orientée sur les besoins

Rencontre des délégué·e·s à la formation continue de la SSPES



Lucius Hartmann

Dr phil, président de la SSPES, enseigne les mathématiques, le latin et le grec à la Kantonsschule Zürcher Oberland à Wetzikon.

Le 23.10.2024, les délégué·e·s à la formation continue représentant plus de dix disciplines se sont réunie·s à Berne ou en visioconférence. L'enquête préalable sur l'offre de formation continue de l'année scolaire 2023/24 et de cette année, ainsi que sur les conditions générales de formation continue, a recueilli des réponses issues de 16 disciplines. Ce taux de réponse élevé correspond à la moyenne des années précédentes et permet donc une comparaison directe avec les années précédentes. Au cours de la dernière année scolaire, les sociétés de branche de la SSPES ont organisé une trentaine de cours, répartis sur 12 disciplines; quatre disciplines n'ont pas proposé de cours en 2023/24. Sur le long terme, le nombre de cours a quelque peu diminué. L'une des raisons de cette baisse pourrait être le volume de travail élevé des sociétés de branche dans le cadre de l'audit sur le nouveau Plan d'études cadre. Heureusement, à l'exception de quatre, tous les cours annoncés ont pu avoir lieu. Pour cette année scolaire, des cours sont prévus dans au moins 18 disciplines; seules deux branches n'ont pas de projets jusqu'ici. En général, la publicité pour les cours proposés a été faite via les habituels canaux de communication des sociétés de branche (site Internet, infolettre, courriels, bulletin), mais de plus en plus également sur la web-palette, où les prestataires peuvent désormais publier directement leurs offres.

Offre et conditions cadres

L'offre de formation continue dans la discipline enseignée est jugée un peu meilleure que l'année dernière, mais 40% des personnes ayant participé à l'enquête l'estiment tout au plus satisfaisante. Des lacunes sont signalées en particulier en matière d'offres au niveau national et au Tessin. Manifestement, des actions s'avèrent ici nécessaires et les sociétés de branche peuvent évidemment contribuer à améliorer la situation et à satisfaire les besoins. En 2023/24, le nombre de participant·e·s, parfois faible, a posé problème. Les conditions cadres régissant la fréquentation des cours de formation continue n'ont toujours pas connu de réelle amélioration, bien que la SSPES ait régulièrement signalé les problèmes auprès des services (CESFG-SMAK) et des directions (CDGS, CDECG). Dans certains cantons, la formation continue n'est autorisée qu'en dehors du temps d'enseignement, ce qui n'est parfois pas conciliable avec les responsabilités familiales. D'autres cantons n'autorisent que la fréquentation de leurs propres offres, d'autres n'assument pas entièrement les coûts et frais afférents. De plus, en cas de formation continue pendant le temps d'enseignement, l'organisation d'un remplacement ou le rattrapage des leçons entraînent une surcharge de travail pour les enseignant·e·s concerné·e·s. Dans certains cas, ceux·celles-ci doivent même assumer eux·elles-mêmes les frais de leur remplacement. Selon les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique, les cantons qui interdisent la formation continue pendant le temps de l'enseignement ou n'assument qu'une partie des coûts se situent au-dessous de la moyenne de tous les employeurs suisses: d'après un communiqué de presse du 23 janvier 2024, 58% de toutes les heures de formation continue ont été soutenues par l'employeur sous forme de temps de travail ainsi que financièrement en 2021. De plus, 58% des heures ont été prises majoritairement ou entièrement sur le temps de travail, et les coûts de formation continue ont été intégralement couverts pour 54% des employé·e·s. L'importance de la version révisée de la prise de position de la SSPES sur la formation continue individuelle des ensei-

gnant·e·s par le biais de cours est donc évidente. Dans ce document, la SSPES demande l'amélioration des conditions cadres, afin de faciliter la participation aux cours de formation continue plutôt que de la compliquer. La prise de position a été saluée et soutenue à l'unanimité par les délégué·e·s à la formation continue. Elle sera discutée au cours des prochains mois avec la CDGS et la CDECG et, dans l'idéal, publiée en tant que catalogue de revendications commun.

Réseautage et perspectives

L'échange d'octobre 2024 a également permis le partage d'exemples de bonnes pratiques en matière d'organisation de cours, comme la collaboration avec les autres prestataires (la plupart universitaires), la publicité pour les cours auprès des personnes non-membres, le parrainage possible par des entreprises ou la gestion des réductions pour les membres des sociétés concernées. Les délégué·e·s ont noté avec irritation et inquiétude la volonté de certains prestataires publics d'augmenter les prix des cours de formation continue, afin non seulement de rentrer dans leurs frais mais également de générer des bénéfices. Dans les cantons où les enseignant·e·s doivent assumer eux·elles-mêmes une partie de leurs frais, cette mesure ne devrait certainement pas contribuer à la hausse de la fréquentation des cours de formation continue.

La SSPES se réjouit du fait que ses sociétés de branche continuent de jouer, malgré une concurrence croissante, un rôle important dans l'offre de formations continues disciplinaires, et remercie les délégué·e·s à la formation continue et les organisateur·trice·s de cours pour leur inflexible engagement. Le succès de la mise en œuvre des réformes en cours est conditionné par l'existence de suffisamment de cours de formation continue adéquats, orientés sur la pratique, et par des conditions cadres cantonales permettant leur fréquentation. La SSPES continuera à s'investir dans ce domaine et veillera à ce que la qualité de l'enseignement et, donc, celle de nos écoles restent garanties.

Sociétés de branche et associations cantonales



Augmentation du nombre d'heures d'enseignement contractuelles

Dans le cadre du train de mesures 2024, le Conseil d'Etat soleurois a décidé d'augmenter de 23,5 à 24 heures hebdomadaires le nombre de leçons contractuelles des enseignant·e·s du degré secondaire II, ceci bien qu'il ait constaté que les charges d'en-

seignement de ceux·celles-ci étaient « plutôt élevées » en comparaison avec la situation dans d'autres cantons.



EVMG dans le canton de Bâle-Ville

La consultation sur la mise en œuvre du projet EVMG dans le canton de Bâle-Ville s'est terminée le 27 septembre 2024. L'Association cantonale des enseignant·e·s du degré secondaire II VMBS a envoyé sa réponse dans les délais impartis. Le Conseil de l'éducation se prononcera le 4 novembre, mais les décisions suivantes sont attendues :

- Adoption d'une grille-horaire révisée (entre autres la nouvelle dotation de quatre leçons annuelles pour les disciplines fondamentales Economie et droit et Informatique).

- Introduction de l'option spécifique Informatique. En revanche, l'option spécifique Alimentation/Santé/Sport ne verra pas le jour.
- Le projet d'une nouvelle attribution des options spécifiques aux cinq gymnases cantonaux est retiré, les établissements maintenant leur offre actuelle.

Si la VMBS apprécie le fait que les profils existants soient maintenus, elle demande explicitement d'exploiter l'important potentiel d'innovation du projet EVMG et, en particulier, de mettre à disposition des enseignant·e·s une vaste offre de formation continue.



Intégration de la faîtière des écoles du degré secondaire II grisonnes dans l'Association des enseignant·e·s du canton des Grisons

L'association faîtière des écoles du degré secondaire II grisonnes (DBM) a été créée le 30 mars 2010 afin d'améliorer les contacts entre ces dernières. Le 2 novembre 2024, elle a été intégrée à l'Association des enseignant·e·s du canton des Grisons (LEGR). Les structures professionnelles de LEGR ainsi que ses possibili-

tés d'influence politique permettront de mieux défendre les intérêts des écoles du degré secondaire II cantonales. Les enseignant·e·s seront donc désormais membres de LEGR.

Les enseignant·e·s grisonne·s membres de LEGR seront également automatiquement membres de LCH et de la SSPES.

Inscription :



[https://www.legr.ch/
mitgliedschaft-und-schulblatt/
mitgliedschaft/
anmeldeformular](https://www.legr.ch/mitgliedschaft-und-schulblatt/mitgliedschaft/anmeldeformular)



www.mvz.ch

WegZH – nouvelles options spécifiques dans le canton de Zurich

Le 18 novembre 2024, les résultats du sous-projet «Discipline», mené dans le cadre du projet «Evolution des gymnases dans le canton de Zurich» (WegZH), ont été soumis aux écoles pour une consultation interne. Contrairement aux cantons qui se contentent de maintenir leur offre ou qui la réduisent, Zurich propose de repenser les options spécifiques et de les étudier sans parti pris, en répondant à la

question essentielle de leurs bénéficiaires pour la formation dans son ensemble. Les réponses à la consultation sont attendues jusqu'au 20.12.2024.

L'Association cantonale des enseignant·e·s du degré secondaire II zurichois·es est invitée à prendre position et adoptera sa réponse lors de son assemblée des délégué·e·s, le 4.12.2024.



Verband Religion am Gymnasium
Union religion au lycée
Unione religione al liceo
Uniun religiun al gimnasi



www.religionamgymnasium.ch

Formation continue 2025 – Comment traiter les minorités?

Au printemps 2025, l'Union Religion au lycée abordera le thème du traitement des minorités en Suisse et dans les pays voisins. Une formation continue sera organisée les 28 et 29 mars 2025 à Zurich, Schaffhouse et Constance.

Réservez d'ores et déjà ces dates. De plus amples informations seront bientôt disponibles sur notre site Internet.



www.vsgg-aseg-asig.ch

Information pour la formation continue:



<https://vsgg-aseg-asig.ch/dialogeo/>

Nouvelle présidence de l'ASEG

Lors de l'assemblée générale à la fin du mois d'octobre 2024, Delia Berger a été élue membre du Comité de l'ASEG. Jennifer Whitebread et Tanja Jaeger assument ensemble la présidence, suite à la démission de Stefan Reusser, qui prend une retraite bien méritée après huit ans de travail remarquable au sein du Comité.

Une première édition de DialoGéo se déroulera les 7 et 8 novembre 2025 à Bienne. Cette rencontre vise à favoriser les échanges entre les enseignant·e·s de géographie.

Politique et éducation : brèves



Andreas Pfister
enseigne l'allemand et la formation aux médias à la Kantonsschule de Zoug.

Suisse

HEP avec une maturité professionnelle?

Le Parlement fédéral n'abandonne pas : après l'initiative du canton de Saint-Gall, la question d'une admission sans examen aux hautes écoles pédagogiques pour les titulaires d'une maturité professionnelle est à nouveau à l'ordre du jour. Voilà un an seulement, les parlementaires avaient refusé ce principe. L'association faîtière des enseignant·e·s de Suisse LCH continue de s'opposer à cet assouplissement – malgré la pénurie d'enseignant·e·s.

Über die Berufsmatura zum Studium an einer PH? LCH. News September 2024.

Interdiction des téléphones portables dans les écoles suisses?

Il s'agit manifestement du thème de l'automne dans le paysage éducatif : l'interdiction des téléphones portables. Silvia Steiner, Présidente de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique, plaide elle aussi en faveur d'une telle mesure dans les écoles suisses. Elle souligne toutefois qu'une règle générale ne s'avère pas forcément nécessaire, les cantons et les écoles ayant déjà édicté des directives à ce sujet.

Le natel bientôt interdit à l'école? blue News. 25.9.2024

Les brèves paraissent sous forme de Newsletter toutes les deux semaines. Vous pouvez vous y abonner sur le site Internet de la SSPES



www.vsg-sspes.ch/fr/actualites/breves-politiques-de-leducation

Directives pour la compensation des désavantages

La Commission Suisse de Maturité CSM a publié des directives concernant la compensation des désavantages, contraignantes pour tous les cantons et tenant compte à la fois du droit à l'égalité pour les personnes en situation de handicap et des exigences minimales pour une maturité gymnasiale. Les directives ne prévoient en principe pas de dispense des objectifs d'apprentissage, mais autorisent des aides et des mesures spécifiques pour les personnes concernées. Par exemple, en cas de troubles de la lecture ou du calcul, la CSM recommande l'allocation de temps supplémentaire pour les examens. L'orthographe doit être évaluée, mais la CSM ne dit rien sur la pondération. Les programmes de correction sont autorisés lorsqu'ils le sont pour tou-te-s les élèves.

Directive concernant l'harmonisation des mesures de compensation des désavantages dans le domaine de la maturité gymnasiale. CSM. 20.9.2024

Adoption du message FRI

Le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025 à 2028 (message FRI) a été adopté lors de la session d'automne des chambres fédérales. Le Conseil national et le Conseil des Etats n'ayant pas pu se mettre d'accord dans un premier temps, une conférence de conciliation a été organisée. Celle-ci a débouché sur une solution de compromis. La Confédération pourra ainsi réaliser des économies dans le domaine de la formation, mais pas autant qu'elle le souhaitait. La gauche parlementaire et les institutions de formation déplorent cette décision, contrairement aux partis de droite et à l'Union patronale qui se déclarent satisfaits.

Message FRI adopté après l'élimination des divergences. 27.9.2024

Nouveau président de la CDIP

Christophe Darbellay a été élu nouveau président de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP. Le Conseiller d'Etat valaisan (Le Centre) prendra la succession de la Zurichoise Silvia Steiner le 1^{er} janvier 2025.

Le conseiller d'Etat Christophe Darbellay élu à la présidence de la CDIP. CDIP. 25.10.2024.

Forte hausse attendue

Selon les nouveaux chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique, les effectifs

du gymnase devraient augmenter de 17% dans les dix prochaines années, ceux des ECG de 19%. Une augmentation de 15% est attendue pour l'ensemble du degré secondaire II, ce qui correspond à une augmentation de 390 000 à 450 000 élèves. Pour les gymnases, ceci signifie une croissance de 1,7% par année : une école comptant 1000 élèves devra donc ouvrir une nouvelle classe chaque année. Cette augmentation s'explique par des raisons démographiques. Au total, l'OFS table sur une augmentation des certificats de maturité gymnasiale de 23%. Au degré tertiaire, la croissance sera de 18% (de 276 000 à 326 000 étudiant·e·s). La hausse devrait être particulièrement marquée dans les domaines de formation liés aux technologies de l'information, à la santé et au social.

Forte hausse attendue du nombre d'élèves et d'étudiants dans la formation post-obligatoire d'ici 2033. OFS. 25.10.2024

Croissance – supplément

Suite à une question de la Rédaction des Brèves, l'Office fédéral de la statistique OFS précise que la différence entre les 17% d'augmentation du nombre d'élèves au gymnase et les 23% de hausse des certificats de maturité gymnasiale au cours des dix dernières années s'explique par le décalage temporel entre l'entrée au gymnase et l'obtention du diplôme. Dans ses scénarios, l'OFS table sur une croissance démographique mais non sur la hausse du pourcentage d'élèves au gymnase. Si ce dernier devait augmenter, la croissance dans les gymnases serait encore plus prononcée.

En ce qui concerne la formation professionnelle initiale, le nombre d'élèves a baissé de 11% au cours des dix dernières années. Cette tendance devrait s'inverser dans les dix prochaines années, avec une croissance de 10%.

La maturité professionnelle II (après l'apprentissage) devrait augmenter de 30%, la maturité professionnelle I (pendant l'apprentissage) de 16%, et la maturité spécialisée de 21%. Au total, le nombre de diplômes, toutes maturités confondues, devrait augmenter de 24% au cours des dix prochaines années, atteignant 46 000 diplômes par année. Répétons-le : cette croissance est basée sur des taux constants.

Ecole de maturité gymnasiale – Evolution du nombre d'élèves de 1^{re} année et de titres délivrés. OFS. 3.11.2024

Chiffres actualisés

L'Office fédéral de la statistique OFS a actualisé divers indicateurs pour le degré secondaire II. 92,7% des jeunes terminent ce degré avec succès – un taux de réussite similaire à celui des années précédentes, mais inférieur à l'objectif de 95% défini par les responsables de la formation. Le taux global de maturité s'élève à 42,9% pour les années 2021 à 2023; le taux de maturité gymnasiale est de 22,9%, celui de maturité professionnelle de 16% et celui de maturité spécialisée de 4,1%. Le taux de réussite au degré secondaire II se chiffre à 90,1%. Ces chiffres confirment globalement ceux de l'année précédente, par exemple pour le taux de maturité gymnasiale qui s'élevait alors à 22,6%. Les différences sont cependant importantes en fonction des cantons, du sexe et de l'origine migratoire. Des informations détaillées sont disponibles sur le site Internet de l'OFS.

Taux de première certification du degré secondaire II. OFS. 7.11.2024

Le mythe de la formation continue?

Selon une étude du cabinet de conseil en ressources humaines Rundstedt, la formation continue n'est pas aussi importante qu'on le dit. Les responsables des ressources humaines s'intéressent plutôt au travail effectué dans la pratique – une conclusion confirmée par exemple par la responsable RH des CFF. Les formations continues sont-elles inutiles? Certainement pas, mais l'étude remet au moins en question l'engagement actuel pour ce type de formation.

Auf Jobsuche: Sind Weiterbildungen für die Katz? SRF. 30.10.2024

Cantons

Bâle-Ville – affaiblissement de l'école intégrative

Le Parlement de Bâle-Ville vient de décider l'instauration de classes de soutien. Le comité à l'origine de l'initiative allant dans ce sens l'a retirée. Bâle-Ville avait supprimé les classes à faibles effectifs voilà 13 ans et avait, depuis, été un pionnier en matière de mise en œuvre de l'école inclusive. Aucun autre canton n'a été aussi loin dans ce domaine. Le concept d'école inclusive est désormais assoupli, même s'il ne s'agit pas d'un retour à l'ancien système de classes à faibles effectifs. Les enfants concerné·e·s ne seront instruit·e·s séparément que de manière temporaire et dans certains cas spécifiques. La section cantonale bâloise de la faïtière des enseignant·e·s de Suisse LCH soutient l'introduction de classes de soutien, contrairement à la section zurichoise

qui s'oppose à l'initiative similaire prévue dans son canton.

Aebischer, Christoph: Der Kanton Basel-Stadt führt Förderklassen ein. 20.9.2024

Zurich – le gymnase long contesté

La dernière attaque en date contre le gymnase long dans le canton de Zurich émane du parti de gauche «Alternative Liste», dont la motion arrive au moment où, dans toute la Suisse, la mobilisation à l'encontre de ce système s'intensifie. Parmi d'autres, 55% des membres de l'Association des directeur·trice·s d'école VSLCH se sont déjà prononcé·e·s contre le gymnase long – un résultat qui a suscité une certaine agitation. Dans son commentaire critique, Robin Schwarzenbach, journaliste de la NZZ, rappelle que les directeur·trice·s de gymnase ne font pas partie de cette association. Leur avis n'a pas été sollicité.

Die Linke will das Langzeitgymnasium abschaffen - es wäre ein Affront gegenüber den besten Schülern. NZZ. 24.10.2024

Gymnase

Compensation des désavantages: en attendant la CSM

La Commission Suisse de Maturité CSM doit, d'ici la fin de l'année, publier des directives sur la compensation des désavantages valables dans tout le pays. C'est ce qu'a répondu le Conseil fédéral à la motion déposée par Sidney Kamerzin, qui visait à autoriser les étudiant·e·s concerné·e·s par un trouble dys à utiliser un ordinateur.

Maturité gymnasiale. Autoriser l'étudiant concerné par un trouble dys à utiliser un ordinateur.

Assemblée fédérale. Prise de position du Conseil fédéral. 15.5.2024

Formation professionnelle

Rendre l'apprentissage professionnel plus attrayant

Pour pallier au recul du nombre d'apprenti·e·s, l'apprentissage professionnel devrait devenir plus attrayant: par exemple 10 semaines de vacances la première année, comme le propose le Groupe vaudois des entreprises de maçonnerie et de génie civil dans un projet pilote. A Zurich, la Fédération pour l'hôtellerie et la restauration propose davantage de perspectives avec son programme «Roast and Host»: au cours de leur apprentissage, les jeunes auront la possibilité de travailler dans jusqu'à six restaurants différents.

Berufliche Grundbildung. Panorama 13/2024.

Hautes écoles

Pas d'examen d'admission

Le Conseil fédéral ne souhaite pas introduire d'examen d'admission dans les hautes écoles, comme l'avait demandé Jakob Stark, Conseiller de l'état TG, UDC, dans une interpellation. Selon le Conseil fédéral, il n'existe pas de preuve d'une corrélation entre un taux de maturité élevé et une baisse de la qualité. Ces dernières années, les taux de maturité n'ont augmenté que légèrement et les taux de réussite dans les hautes écoles sont restés stables. De plus, le Conseil fédéral n'entend pas affaiblir la maturité par le biais d'un nouvel examen d'admission.

Examiner l'opportunité d'introduire un examen d'admission dans les hautes écoles en cas de taux de maturité gymnasiale élevé. Assemblée fédérale. 15.5.2024, Conseil des Etats, 14.3.2024

Actuellement au cœur des débats

Dans les négociations finales entre l'UE et la Suisse, la politique éducative constitue soudainement une pomme de discorde. La Suisse entend imposer des taxes d'études plus élevées aux étudiant·e·s étranger·ère·s dans les hautes écoles du pays, ce que l'UE juge discriminatoire. Les représentant·e·s des partis de droite voient dans l'exigence de libre circulation totale des étudiant·e·s de l'UE une atteinte à la souveraineté suisse.

EU will eine volle Freizügigkeit für Studierende. SRF. 1.11.2024

International

Italie – Interdiction des téléphones portables dans les écoles

Une vague d'interdictions des téléphones portables dans les écoles déferle actuellement dans le monde entier. Après l'Australie qui souhaite interdire les médias sociaux aux jeunes de moins de 14 ou 16 ans, c'est au tour de l'Italie: les téléphones seront interdits dans les écoles, du degré primaire jusqu'au secondaire – même à des fins didactiques. Les tablettes et les ordinateurs restent autorisés, mais uniquement sous la supervision des enseignant·e·s. L'Italie justifie sa décision en se basant sur le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2023 qui met en lumière un lien négatif entre l'utilisation des téléphones portables et la réussite scolaire. Les opposant·e·s à une telle interdiction sont actuellement sur la défensive.

Bernet, Luzi: Italien verbietet Smartphones in den Schulen. NZZ. 14.9.2024

GYMNASIUM HELVETICUM

78. Jahrgang 2024 Edition française ISSN 2813-9763

Zeitschrift für die schweizerische Mittelschule
Revue de l'enseignement secondaire suisse
Rivista della scuola secondaria svizzera

Erscheint 5 × jährlich / Parait cinq fois par an

Herausgeber / Éditeur

Verein Schweizerischer Gymnasiallehrerinnen und Gymnasiallehrer (VSG)
Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES)
Società svizzera degli insegnanti delle scuole secondarie (SSISS)

Generalsekretariat / Secrétariat général

VSG-SSPES-SSISS, Generalsekretariat, Monbijoustrasse 36, 3011 Bern
Telefon 031 382 52 33 (Di+Do)
E-Mail: information@vsg-sspes.ch, Internet: www.vsg-sspes.ch

Redaktion und Verlag / Rédaction et Édition

Verantwortliche Redaktorin:
Gisela Meyer Stüssi (GM), Monbijoustrasse 36, 3011 Bern
E-Mail: gh@vsg-sspes.ch, Internet: www.vsg-sspes.ch

Die Zeitschrift und ihre Teile sind urheberrechtlich geschützt. Sie erscheinen unter der Creative Common Lizenz CC BY, d.h. die Artikel können unter Zitat des Erstabdrucks weiter verwendet werden.

Ce bulletin et ses parties sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont publiés sous la licence Creative Common CC BY, ce qui signifie que les articles peuvent être utilisés en citant la première impression.

Gymnasium Helveticum © 1869- by Verein Schweizerischer Gymnasiallehrerinnen und Gymnasiallehrer – Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire is licensed under CC BY 4.0



Layout und Druck / Conception et impression

Multicolor Print AG, Sihlbruggstrasse 105A, 6340 Baar

Telefon 041 767 76 76

E-Mail: info@multicolorprint.ch, Internet: www.multicolorprint.ch

Inserate / Annonces

FACHMEDIEN – Zürichsee Werbe AG, Tiefenastrasse 2, 8640 Rapperswil

Telefon 044 928 56 11

E-Mail: info@fachmedien.ch, Internet: www.fachmedien.ch

Preise für Inserate und Beilagen / Prix pour les annonces et les encarts

www.vsg-sspes.ch/publikationen/gymnasium-helveticum/mediadaten/

	Redaktionsschluss Délai rédactionnel	Inserateschluss Délai annonces	Erscheinungsdatum Date de parution
1/25	3. Januar 2025	13. Januar 2025	4. Februar 2025
2/25	28. März 2025	7. April 2025	30. April 2025
3/25	23. Mai 2025	9. Juni 2025	4. Juli 2025
4/25	29. August 2025	15. September 2025	3. Oktober 2025
5/25	24. Oktober 2025	17. November 2025	28. November 2025

Das Gymnasium Helveticum ist online zugänglich unter:



vsg-sspes.ch/publikationen/
gymnasium-helveticum

Le magazine Gymnasium Helveticum est en ligne:



vsg-sspes.ch/fr/publikationen/
gymnasium-helveticum



SuisseMobile Plus à prix spécial



SuisseMobile

Partenariat entre la Fondation SuisseMobile et la Société Suisse des Professeurs de l'Enseignement Secondaire (SSPES)

SuisseMobile propose des parcours de randonnée à pied et à vélo dans toute la Suisse, aussi intéressants que bien documentés. De plus, l'abonnement SuisseMobile Plus permet de préparer les excursions sur un ordinateur ou un téléphone portable, de dessiner les parcours et de les partager avec d'autres personnes, de télécharger des cartes sur le téléphone portable et d'enregistrer des itinéraires – autant de fonctions utiles pour la préparation de camps, de voyages d'études et d'excursions scolaires en Suisse, mais également pour des randonnées à pied ou à vélo pendant les loisirs. En tant que membre SSPES, vous profitez de l'abonnement SuisseMobile Plus au prix préférentiel de Fr. 20.- (au lieu de Fr. 35.-).

Code: 1062-5188-7949-9394

Si vous disposez déjà d'un abonnement à SuisseMobile Plus, envoyez votre code promo à info@schweizmobil.ch, afin de pouvoir profiter d'un prix réduit à l'avenir.

Anmeldung:

www.schweizmobilplus.ch/registrieren



Registrazione:

www.schweizmobilplus.ch/suissemobileplus/registrazione



Registrazione:

www.svizzeramobileplus.ch/registrazione



« C'est tellement riche d'aller voir une autre façon d'enseigner! »

Focus sur ces enseignant-e-s qui partent quelques jours en immersion pour s'imprégner de pratiques pédagogiques différentes et poser les bases de partenariats d'écoles durables. Une expérience que Movetia soutient financièrement. Témoignages.



Les élèves partent en échange, mais les enseignant-e-s aussi ont cette opportunité. A la clé d'une telle expérience, la découverte d'une réalité scolaire différente, des échanges riches avec les enseignant-e-s sur place, mais aussi une meilleure connaissance de l'école partenaire, dans le but de pouvoir soutenir au mieux les élèves qui décident de partir. En mars dernier, une délégation tessinoise s'est rendue durant deux jours dans les écoles partenaires du canton de Berne, avec le soutien de Movetia.

Joëlle, enseignante au Liceo di Bellinzona était de la partie. « Ce séjour m'a permis d'entreprendre une réflexion globale sur mon rôle d'enseignante et la manière dont j'aborde la matière avec mes étudiant-e-s », raconte-t-elle. « Il me semble que les professeur-e-s là-bas font davantage confiance aux étudiant-e-s, leur accordent plus d'autonomie et les traitent davantage comme des adultes », constate pour sa part Cinzia, qui enseigne elle aussi à Bellinzona. Pour sa collègue Laura, qui a aussi participé à cette immersion, ce séjour a confirmé ce que les élèves en échange rapportent chaque année: la différence marquée, tant sur le plan pédagogique que didactique, entre les deux établissements partenaires.

Expérimenter soi-même pour mieux soutenir les élèves
Car il s'agit aussi de se mettre à la place des élèves qui pratiquent l'échange. Comment vivent-ils leur immersion? A quoi faut-il les rendre attentifs, comment les préparer au mieux à cette expérience? Natacha Vouilloz, enseignante d'anglais au Lycée Collège de la Planta à Sion, a fait elle-même une expérience d'échange et a passé trois jours en mars dernier à Trogen, dans le canton de St-Gall. Sur place, elle a pu suivre Daniel, un jeune étudiant valaisan en échange. « Cela m'a permis de comprendre ses appréhensions, de voir où il vivait, à quoi ressemblait son quotidien », explique l'enseignante.

Mieux saisir la réalité des élèves d'une part, mais également s'inspirer personnellement des pratiques d'enseignement des langues étrangères sur place. « On entend souvent dire que les germanophones ont plus de facilité à apprendre une langue étrangère que les francophones, qu'ils parlent mieux le français qu'un francophone l'allemand », indique-t-elle. Natacha Vouilloz a pu constater qu'il s'agissait d'un préjugé.

La révision de la maturité gymnasiale est entrée en vigueur en août dernier. **L'article 22 du nouveau règlement (RRM) encourage les échanges et la mobilité**, estimant que les conditions nécessaires doivent être réunies pour permettre à chaque élève de participer à des activités d'échange et de mobilité dans une autre région linguistique de Suisse ou à l'étranger.

Pour marquer cette évolution, l'agence nationale pour les échanges et la mobilité Movetia propose depuis le début de l'année une série d'articles qui illustrent le potentiel de ces expériences, au niveau personnel, linguistique et professionnel.

« L'apprentissage n'est facile pour personne. A Trogen, les étudiant-e-s doivent s'exprimer davantage oralement. Leur expression orale est donc plus fluide. Ils bénéficient aussi d'assistant-e-s de langues, un atout supplémentaire dans leur apprentissage », explique l'enseignante, galvanisée par cette expérience tant sur le plan humain que professionnel. « Il faut encourager ces échanges, c'est tellement riche d'aller voir une autre façon d'enseigner, et si proche de chez soi! »

Record d'échanges soutenus en 2024

En 2024, ce sont près de 600 enseignant-e-s, directeur-trice-s et d'autres membres du personnel scolaire qui ont saisi l'opportunité d'aller enseigner ou de faire un stage d'observation dans une école partenaire en Suisse. Un record pour Movetia qui soutient financièrement ces échanges. La plupart des participant-e-s font une immersion de courte durée, entre 2 et 14 jours, ce qui simplifie leur organisation personnelle et professionnelle.

Les retours d'expériences montrent que la qualité du séjour n'est pas forcément liée à la durée: même avec une immersion courte, on peut retirer énormément.

Intéressé-e à enseigner ou faire un stage d'observation dans une école partenaire? Contactez-nous!

